

#50

PRINTEMPS
2024



Pour lutter contre les dépôts sauvages, Michel Lamarre lance sa « brigade verte »

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

CIRCULATION

P.12-13



Les élus ont acté un nouveau plan de circulation en ville.

LOGEMENT

P.17



80 logements créés pour nos habitants sur le Plateau.

CULTURE

P.26



Le festival Normandie Impressionniste débutera le 19 avril prochain.



3	Édito du maire de Honfleur
4-8	Dossier → Propreté de la ville
9-10	Écologie
11	Travaux
12-13	Circulation Stationnement
14	Numérique
15	Finances
16-17	Social
18-19	Insertion
20	La jeunesse a du talent
21	Ils font Honfleur
22-25	Commerces
26	Culture
27	Sports
28	Vu dans la presse
29	Patrimoine
30-31	Agenda culturel
32	Nos archives vous racontent
33	Jeux
34-35	Retour en images
36-37	Hommages
38	État-civil Les élus
39	Expression politique

**PERMANENCES**

- > **Le maire et ses adjoints** : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > **Psychologue PJ** : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > **SOliHA** : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la CCPHB (sur rdv au 02 31 86 70 50)
- > **Défenseur des droits** : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > **Conciliateur de justice** : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois sur rdv au 02 31 81 88 00
- > **Enfance et Partage** : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > **Point d'accès au droit** : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

21, rue de l'Homme de Bois
T. 06 75 38 60 91
> Saison haute : 8h-20h

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU**Logements saisonniers : la Région propose une expérimentation à la Ville pour cet été**

À Honfleur, chaque année, quand la saison revient, arrivent avec elle les demandes des restaurateurs, hôteliers et autres acteurs économiques du territoire en termes de logement pour leurs travailleurs saisonniers. Conscient de cette problématique, Michel Lamarre, maire de Honfleur, s'était notamment mis en relation avec la Région Normandie afin de trouver, ensemble, des solutions. « *La Région nous a proposé d'expérimenter, pour la première fois en Normandie, l'hébergement de saisonniers dans le lycée polyvalent Albert-Sorel (les chambres de l'internat). Nous avons bien sûr accepté ; c'est une opportunité à saisir et une première réponse apportée à ce problème* », explique le directeur général des services de la Ville, Aziz Achouri, qui précise que « *d'autres actions restent encore à l'étude* ». Louées aux saisonniers par leur employeur, les 16 chambres de l'internat vont ainsi accueillir, du 12 juillet au 20 août prochain, de nouveaux locataires puisque la Ville a ainsi conventionné avec la Région Normandie et l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie).

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville – BP 80049 – 14602 Honfleur
Cedex – Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre

Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/A.Achouri/J.Pouchin/L.Marceau/L.-A.Mézerais/M.L.Loizeau/Le Pion de Normandie

Conception et mise en page : Ville de Honfleur

Impression : Imprimerie Corlet – Condé-sur-Normandie

Crédits photo : Archives municipales/L.Drieu/M.Mesnier/Altitude Infra/É.Lamarre/L.-A.Mézerais/Pixabay/Le Pion de Normandie/M.Bouvier/C. Auger/M.Lemonnier

Tirage : 6 100 exemplaires

Dépôt légal : 03/2024 - ISSN : 1283-5528



Chères Honfleuraises,
chers Honfleurais,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir votre journal municipal. Il vous apporte une mine d'informations avec le plus de détails possibles, sur des points importants, tels que la propreté avec, notamment, la mise en place d'une « brigade verte ». N'hésitez pas à découper et à garder les pages 7 et 8 de cette édition, qui vous donnent des informations importantes sur la collecte des déchets.

Je sais que même si nos services font un travail considérable pour garder notre commune propre, il faut toujours agir pour maintenir notre qualité de vie. Notre ville est connue dans le monde entier, mais elle reste une petite ville à taille humaine. Je suis persuadé que c'est un atout aujourd'hui.

Elle est vivante, attractive. Elle possède un potentiel exceptionnel. Nous devons la protéger en permanence, anticiper l'avenir, ne jamais oublier que rien n'est acquis définitivement. Pour ce faire et pour continuer, nous avons besoin d'être

rassemblés et solidaires. Nous devons mieux nous comprendre et être tolérants. Le monde peut paraître inquiétant. Il n'en reste pas moins que ce sont des hommes et des femmes qui font le monde dans lequel nous vivons et c'est là la réalité, quoi qu'on puisse en dire.

Il appartient donc à chacune et à chacun d'entre nous de faire preuve de discernement, de faire l'effort de mieux écouter l'autre, d'être davantage compréhensifs ; c'est la seule façon – que ce soit pour un village, une région ou un pays – de vivre en paix et de progresser. À notre niveau, essayons de cultiver un esprit de tolérance et de fraternité.

Bonne lecture !

Michel LAMARRE

*Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental*

Vous pouvez rencontrer votre maire
sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



LA PROPRETE c'est l'affaire de tous



Pour lutter contre les dépôts sauvages, Michel Lamarre, notre maire, lance sa « brigade verte »

Ils fleurissent avec les beaux jours et tombent, comme les feuilles mortes, à l'automne : les sacs poubelles, dépôts sauvages et autres encombrants se répandent de plus en plus dans toute la Ville. Depuis plus d'un an, le phénomène a pris tant d'ampleur que certains de nos habitants n'en peuvent plus et on les comprend.

Les habitants ne sont pas les seuls à le constater : nos quinze agents du service de propreté urbaine (lire en page 6) le voient bien, eux aussi, chaque jour. « *TV, fauteuils de bureau, canapés, machines à laver, matelas, et même vaisselle, tondeuses, chaises en plastique... depuis plus d'un an, nous devons régulièrement ressortir avec un camion pour ramasser tout ce qui a été déposé en dehors des jours et heures de collecte* », constatent les équipes qui, pour ne pas laisser la ville sale et les animaux éventrer les sacs, les ramassent.

Comme partout ailleurs, la problématique des déchets n'est pas simple, dans notre ville. En effet, la compétence « déchets » est dévolue à la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville qui intervient avec son prestataire. Mais pour renforcer ce service, notamment en haute saison avec la venue de millions de visiteurs sur Honfleur, le maire a créé, il y a de nombreuses années, son service propreté qui

se renforce chaque année et tourne, désormais, 363 jours par an. Son objectif : retirer de la voie publique les saletés et ordures de toute nature, sorties en dehors des horaires prévus pour la collecte et des règles édictées par la CCPHB. Mais, malgré ce renfort, force est de constater que ce service doit désormais augmenter ses tournées et ses moyens déployés pour faire face à l'afflux des besoins.

Souhaitant conserver une qualité de vie pour ses habitants, Michel Lamarre, le maire, a entendu cet appel. Et pour tenter de répondre à cette problématique, il a décidé de renforcer son action et de créer (en plus du porte-à-porte quotidien et du travail du service propreté), dans les prochaines semaines, sa première « brigade verte ». Concrètement, trois services – la police municipale, la qualité de vie et la propreté – vont se structurer, **mettre à jour leurs procédures, être formés et assermentés pour pouvoir enquêter sur ces dépôts sauvages et ainsi verbaliser les mauvais comportements.** « *Il faut rappeler que le dépôt sauvage sur un espace public est une infraction punie par la loi* », souligne Jean-Paul Tinture, agent du quotidien sur le Plateau et les Marronniers-Canteloup. Visuellement, de la rubalise et un panneau rouge et noir marqueront le lieu de l'infraction et une enquête sera menée pour connaître l'origine des déchets. Les caméras de vidéoprotection installées en centre-ville devraient nous y aider.



« La municipalité a mis des moyens considérables pour maintenir notre environnement propre (lire page suivante). Nous avons une équipe qui travaille toute l'année et qui, à certaines périodes, est présente jusqu'à 21h le soir ; nous avons des agents qui quadrillent, chaque jour, toute la ville à pied pour retirer un à un les déchets. Nous avons des laveuses, balayeuses, karchers et autres engins de nettoyage qui repassent, inlassablement, sur chaque bord de route, à l'affût d'un déchet qui traîne. Aujourd'hui, j'en appelle à la responsabilité de chacun. La propreté, c'est l'affaire de tous », affirme Michel Lamarre, le maire.



La Ville de Honfleur fait beaucoup d'efforts pour que les rues restent propres chaque jour. Le résultat est régulièrement gâché par des comportements non civiques.

En matière de dépôts sauvages, qui sont considérées comme des infractions à l'environnement, plusieurs sanctions sont possibles.

Les contraventions dites de 2^e classe (qui concernent les déchets laissés à proximité des conteneurs fournis par les collectivités sans respect des règles de tri), l'amende peut aller jusqu'à 150 €.

Pour ce qui concerne les contraventions dites de 4^e classe (qui, cette fois, concernent les petits dépôts notamment de cigarettes, papiers mais également le fait d'uriner sur la voie publique), là l'amende peut atteindre les 750 € maximum. La sanction est la même lorsque des objets sont laissés sur les bords de voies de circulation sans autorisation en dehors des opérations dites de collecte des encombrants.

Des contraventions de 5^e classe peuvent être mises en cas d'abandon d'épave, de dépôt de déchets sur la voie publique à l'aide d'un véhicule ou encore en cas de déversement de produit insalubre. Cette fois, l'amende appliquée peut aller jusqu'à 1 500 € maximum. Enfin, sont considérés comme délits, tout dépôt de déchets présentant un impact sur l'environnement ou la santé publique (déchet dangereux, toxique, peinture, solvants, gravats). Ces actes sont condamnables à hauteur de 2 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Zoom

Joseph Buquet, agent du service Propreté de la Ville

Joseph Buquet est l'un de ces agents polyvalents du service de Propreté de la Ville de Honfleur. Au quotidien, il manie aussi bien la laveuse, le camion de ramassage et le camion-karcher que le chariot, et nettoie tant les rues, ruelles et trottoirs que, par exemple, les lavoirs. « On essaie de maintenir la ville propre, du mieux que l'on peut. Mais parfois on a affaire à des gens qui ne respectent pas notre travail, qui ressortent les poubelles en dehors des jours et heures de collecte, au mépris de la salubrité publique. » En effet, Joseph est l'un de ceux à s'être déjà fait agresser verbalement en faisant son travail. « C'est vrai que rendre la ville propre, c'est notre boulot. Mais à chacun de faire sa part et de respecter les consignes données. »





Zoom

Un service propreté à Honfleur : que font-ils au quotidien ?

Le saviez-vous ? Il existe un service municipal, à Honfleur, qui travaille 363 jours par an. Ce service, dont la Ville peut être fière, n'est autre que celui de la Propreté urbaine, composé d'une quinzaine d'agents. Quelles sont leurs missions ? Ramasser les déchets, mégots, déjections canines et autres détritiques présents sur la voie publique et, ce, dans toute la ville... et par tous les temps.

Sous la houlette de Felipe Alvarez, premier adjoint au maire et de Jean-Camille Leveils, responsable du service, les agents, répartis en plusieurs équipes, se partagent le territoire de la ville. Les agents à pied, qui effectuent entre 8 et 17 km par jour, ramassent déchet par déchet, au sol et dans les caniveaux, et les entassent dans des sacs poubelle déposés à des endroits définis, partout en ville. L'équipe en camion les récupère ensuite et les décharge à la déchetterie.



En parallèle, chaque jour, ces agents s'occupent également de tous les dépôts sauvages, saletés, ordures et déchets de toute nature, sortis en dehors des horaires prévus pour la collecte. Ils font en sorte que la ville soit la plus propre possible, tout le temps, malgré le monde et les incivilités fréquemment constatées.

Également équipés de balayeuses, laveuses, souffleurs à main, chariots, binettes, pelles et pinces, ils arpentent les rues et ruelles de la ville pour les nettoyer.

Ils sont garants de la propreté de la ville

À l'année, les équipes de la propreté vident et nettoient également les lavoirs, cascades et pataugeoires municipales, ouvrent et ferment certains parcs (jardin du Tripot notamment), montent et démontent les marchés du mercredi et du samedi puis lavent les rues et places après coup. Ils sont chargés de veiller au bon état du mobilier urbain et de prévenir en cas de problème pour qu'une autre équipe vienne réparer.

C'est encore ce service qui est responsable du nettoyage des cours des musées et des écoles de Honfleur. Enfin, l'été, les agents désherbent mécaniquement ou brûlent les mauvaises herbes sur l'espace public. « Nous sommes

aussi chargés de rendre propres les urinoirs, de laver l'enclos contenant les containers sur l'aire des camping-cars ; nous vidons les corbeilles urbaines, débouchons certaines rivières, sablons les voies en période hivernale, intervenons parfois pour répandre de l'absorbant sur les routes après une fuite d'essence ou d'huile, remettons en état certains terrains (notamment de football des Marronniers-Cante-loup), sommes présents pour nettoyer les tapis de la crèche... », liste Mickaël Mesnier, chef d'équipe.

« Ce service, c'est un coût pour la collectivité. C'est un travail souvent ingrat et difficile que font ces agents. Mais ô combien essentiel pour notre ville », assure Michel Lamarre, maire de Honfleur.




Alors que le service propreté collecte les ordures des corbeilles urbaines dans le centre de Honfleur, de son côté, la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), par le biais de son prestataire, la COVED, s'occupe de la collecte des ordures ménagères, des encombrants, des déchets des professionnels, mais également de la collecte des cartons, verres et huiles alimentaires usagées, produits par les professionnels. Et ce, en porte à porte mais aussi via les colonnes d'apport volontaire.



→ DECHETS : PENSE-BETE UTILE ET A GARDER

La compétence "déchets" appartient à la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville. Si vous avez besoin de renseignements ou de plus d'informations concernant les déchets, merci de contacter directement la CCPHB au 02 31 14 29 30.

<p>COLLECTE DES DÉCHETS</p>  <p>Ces déchets sont à sortir la veille de la collecte après 19h</p>	Les déchets sont ramassés par le service de collectes, prestataire de la CCPHB, selon un calendrier précis par quartiers.		
	<p>ORDURES MÉNAGÈRES En porte-à-porte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centre-ville • Marronniers-Canteloup, cours A. Manuel, Varêts • Buquet, Quebec, Laurentides, Labrador • Vasouy 	<p>> tous les jours</p> <p>> lundi, mercredi, vendredi</p> <p>> lundi, mercredi, samedi</p> <p>> mardi et vendredi</p>
	<p>DÉCHETS RECYCLABLES En porte-à-porte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sacs BLEUS (papier, journaux, magazine et cartonnette) • Sacs JAUNES (emballages plastique et métallique) 	<p>> le jeudi des semaines impaires</p> <p>> le jeudi des semaines paires</p>
<p>DÉCHETS VERTS En porte-à-porte</p>	<p>Chaque mardi du 1^{er} avril au 31 octobre : les végétaux doivent être déposés devant votre maison, le jour du ramassage, soit dans un sac plastique ouvert (de moins de 100L) ou en fagot attaché de moins d'un mètre de long pour les branchages (les sacs "réutilisables" vous seront restitués dans la mesure du possible).</p>		

Les points d'apport volontaire

Pour déposer vos corps plats (journaux, magazines, papiers, cartonnettes...), vos corps creux (plastiques, acier, alu...) et les verres, la CCPHB a mis à disposition, sur notre territoire, des points d'apport volontaire que vous trouverez à Honfleur aux emplacements suivants :

À l'entrée du camping du Phare ; > à l'entrée de la plage du Butin ; > au niveau de la Criée / Jetée de l'Est ; > place Albert-Sorel ; au Jardin public ; > sur l'aire de camping-cars ; > à la déchetterie ; > au centre E.Leclerc ; > près de la salle des fêtes ; > dans le quartier des Marronniers-Canteloup, dans le Canteloup et à l'entrée ; > dans le quartier du Buquet (près du stade de rugby) ; > quartier du Québec (près de l'école Champlain).

à noter



Où trouver les sacs bleus et jaunes ?

La Ville de Honfleur est engagée dans le tri sélectif. Pour ce faire, elle met à disposition de ses citoyens des sacs jaunes (plastiques, conserves, boîtes alimentaires...) et des sacs bleus (journaux, magazines, cartonnettes, petits cartons...) gratuitement. La Ville distribue également des sacs à verre (pour les restaurateurs uniquement). Ces sacs sont à retirer à l'accueil de la mairie. Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.



Les encombrants

À Honfleur, la CCPHB collecte vos encombrants chaque premier mercredi du mois (le mercredi 1^{er} mai étant férié, la prochaine collecte aura lieu jeudi 2 mai). **Pour que vos encombrants soient relevés, il faut impérativement vous inscrire au préalable, 72h à l'avance, en précisant l'adresse et les déchets présentés. Attention : le service de collecte ne ramassera pas les déchets non-inscrits.** Inscription en ligne : www.ccphb-collecte-encombrants.fr ou du mercredi au vendredi au 0 805 69 14 44 (numéro vert).

Les encombrants (matelas, tables et chaises, réfrigérateur...) sont des objets volumineux provenant des ménages (meubles, commodes...) et dont le poids et les dimensions sont supérieurs à ceux d'un coffre de voiture, ne permettant donc pas leur apport direct en déchetterie. Les **déchets acceptés** : mobilier cassé, bois, ferraille, sommier, matelas, portes, équipement de jardin, gros électroménager. Les **déchets refusés** (et qui doivent donc être déposés en déchetterie) : les vêtements, déchets verts, gravats, sacs de ciment ou de plâtre, déchets toxiques, mais aussi le verre.

La déchetterie

À Honfleur, la déchetterie située avenue Marcel-Liabastre s'est trouvée fermée en même temps qu'a été l'avenue du même nom pour cause de travaux (lire en page 11). En attendant la construction d'une nouvelle déchetterie sur ce même site par la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), une déchetterie provisoire a été ouverte Jetée de l'Est, à Honfleur (axe parallèle à la voie sous le pont de Normandie).

Comme auparavant, cette déchetterie accueille les encombrants (poussettes, matelas, tapis...), le bois, le mobilier (lit, armoire...), les métaux, les déblais/gravats, les déchets verts, les piles et petites batteries, les huiles de vidange, les huiles de friture, les DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques comme les sèche-cheveux, appareils ménagers, TV...), les lampes, les cartouches d'encre, les pneumatiques, les radiographies, les cartons, les verres, les journaux/revues, les bouteilles plastiques, les piles et accumulateurs, les déchets diffus spécifiques (issus de produits chimiques comme les pots de peinture par exemple).

Pour rappel, la déchetterie de Honfleur est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les jeudis de 9h à 12h ; et les lundis de 14h à 18h. Elle est gratuite pour les habitants du territoire de la CCPHB (sur présentation d'un justificatif de domicile) pour les particuliers (1 m³ autorisé maximum) et payante pour les professionnels (volume maximal : 2 m³).



La ville de Honfleur lance un appel à ses visiteurs et loueurs de meublés de tourisme

« Aidez-nous à faire que Honfleur reste une ville propre ! » Avec plus de 5 millions de visiteurs à l'année, Honfleur est victime de son succès... et de ses déchets. Certainement peu informés sur les jours et horaires de collecte des déchets en ville, les visiteurs déposent leurs déchets dans la rue ou au pied de certains containers. La ville lance ainsi un appel aux conciergeries, loueurs de meublés de tourisme et aux visiteurs. « Nous avons un service propreté qui tourne non-stop sur la ville. La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville est très engagée avec son prestataire de collecte des déchets dans le nettoyage de nos rues et ruelles. La ville s'adresse particulièrement à tous ceux qui louent des meublés de tourisme : indiquez les colonnes enterrées à vos vacanciers. Incitez-les à sortir les poubelles au bon moment ou à les déposer aux bons endroits. La ville n'en sera, pour eux, que plus belle et plus attrayante. Et plus facile à vivre pour nos habitants. »



ELAGAGE A HONFLEUR un grand chantier commence

Alain Marchis et Sébastien Dessaux.

Sur le Plateau, en centre-ville, dans les Marronniers-Canteloup... ici ou là, dans Honfleur, certains de nos habitants ont remarqué que, depuis quelque temps, des élagages importants avaient été réalisés sur des haies naturelles. Une zone a, en particulier, marqué les esprits : une petite parcelle sur le Plateau, proche du centre de secours et donnant sur la route menant à Gonneville-sur-Honfleur. Laissé « dans son jus » depuis vingt ans, ce bout de terrain, qui avait été créé là en guise de chemin d'accès à un transformateur situé un peu plus loin, abritait ronces, haies mal entretenues, mauvaises herbes... et toute une colonie de sangliers.

Dans le cadre des élagages menés par la Ville de Honfleur et programmés en fonction du cycle naturel des haies, l'heure était ainsi venue de tailler et nettoyer cet espace. « *Ce petit chemin était devenu inaccessible. L'agriculteur, qui exploite ces terres, a fait venir une entreprise pour élaguer, couper, tailler en cépée pour pouvoir repartir à zéro. Rien n'a été arraché ; nous avons simplement coupé au collet. C'est de l'entretien* », explique Sébastien Dessaux, responsable du service Espaces Verts de la Ville. **Une opération qui, en plus d'être nécessaire, est vertueuse de l'environnement.** « *L'entreprise qui a élagué ces arbres se rémunère avec le bois récupéré et le revend, ensuite. Soit 0 € à payer de la part de la municipalité pour ce travail mais aussi du fioul économisé pour le chauffage des gens qui rachèteront ce bois.* »

Ce cycle naturel, l'agriculteur exploitant ces terres, le

connaît bien. Fervent défenseur, depuis trente ans, des haies, Alain Marchis vante leurs mérites à qui veut l'entendre. « ***Les haies brisent le vent, elles abritent les oiseaux, la flore, la faune, protègent les animaux des aléas climatiques. Elles aident à limiter les ruissellements, l'érosion. Et tout le monde prêche les énergies renouvelables... mais les haies en sont une ! Elles pompent le carbone naturellement et, une fois taillées, donnent du bois. Ecologiquement, il n'y a rien de mieux.*** »

Dans cette optique de préservation de notre environnement local, cette année, le service Espaces Verts de la Ville va commencer un vaste chantier sur le Plateau. « *Lors du remembrement de 1980, 100 km de haies ont été plantées sur le Plateau. Et il n'y a jamais eu d'entretien, parce que c'était ainsi : on plantait des merisiers, des peupliers (qui ont 60 à 70 ans de vie en moyenne) et c'est donc maintenant que nous nous devons de les entretenir. On va donc commencer l'entretien des haies, récupérer les arbres de haut jet et les mettre en valeur. On va le faire au fur et à mesure, endroit par endroit. Alors, c'est vrai que ça peut paraître être des coupes sévères mais ça repousse ! Tout repousse. C'est ainsi l'entretien.* » Avenue de Terre-Neuve, par exemple, la haie qui borde la route, va être laissée libre jusqu'à atteindre les 3m de haut et, ensuite, elle sera taillée pour devenir une haie « brise-vent ». « *On y laissera à l'intérieur le bois mort, il servira de nichoir écologique.* »



→ UN NOUVEL ESPACE VERT RECREE ENTRE LE CENTRE-VILLE ET LE VILLAGE DE MARQUES

Avenue Marcel-Liabastre, sur la partie enherbée près du rond-point, vous avez certainement aperçu, ces dernières semaines, les agents des Espaces verts de la Ville et de l'association d'insertion *Être et Boulot*, creuser, couper, élaguer ou encore planter. **En effet, sur demande du maire, Michel Lamarre, cet espace a été entièrement nettoyé.** « *L'allée qui menait de l'ancien E.Leclerc au centre-ville de Honfleur par le quartier des Corsaires a été remise en état et élargie. Elle n'a pas été bétonnée mais végétalisée pour permettre un passage plus en sécurité et confortable pour les*

promeneurs. Tout au long de ce chemin, nous avons planté 18 arbres d'ornement, de trois variétés différentes (sorbier, mûrier et aubépine), pour créer un alignement », explique Julien Launay, agent du service Espaces verts de la Ville.

Sur le terre-plein à côté des étangs, quelques arbres abîmés par le temps ont été coupés, mais une cinquantaine de nouveaux a été plantée, en remplacement. « *Parmi eux, il y a des arbres fruitiers, comme des pommiers et des pruniers, et nous avons aussi planté des groseillers, framboisiers et du cassis. Le but est que les gens viennent se servir. Nous avons également pour projet de créer deux massifs de 200m² chacun contenant, tous deux, une centaine d'arbustes* », ajoute Sé-

bastien Dessaux, responsable du service. Enfin, un peu plus loin, une autre partie de ce terrain sera classée en éco-gestion.

L'objectif de ces aménagements paysagers ambitieux ? Redonner vie à cet endroit, tout en respectant l'écosystème local. « *Auparavant, les Honfleurais venaient pêcher ici. L'objectif voulu par Monsieur le Maire est que les habitants se le réapproprient. Cette entrée de Honfleur est amenée à évoluer, il faut aussi qu'elle soit jolie et attractive. Et puis nous avons ici un lien à recréer entre la zone du Village de Marques et le centre de Honfleur.* » Et pour mener à bien ce chantier, deux hivers de travaux attendent encore les équipes de la municipalité. L'espace sera ainsi totalement revisité au printemps 2027.





LES TRAVAUX DE SECURISATION de l'avenue Liabastre enfin terminés

Mi-mars dernier, l'avenue Liabastre a enfin pu rouvrir à la circulation ! Pour rappel, une buse située sous la voie avait cédé en juillet 2023. Une réflexion avait ainsi été menée par les élus de Honfleur et de La Rivière-Saint-Sauveur pour trouver, ensemble, rapidement une solution. Mais, dès le début de ces travaux d'urgence, l'entreprise choisie par les deux communes a dû se rendre à l'évidence face à la réalité de la situation : les dégâts étaient plus importants qu'estimés.

« Par le temps, l'eau, la circulation de la route, les deux buses se sont en fait effondrées au fur et à mesure des exclavations », explique l'entreprise chargée des

travaux. « Les buses anciennes étaient totalement rongées et la structure de la voirie reposait sur un vide de plus d'1,50 m. » À la suite de cela, la ville a demandé à l'entreprise de refaire entièrement ces deux buses dans le but de rendre l'ouvrage d'écoulement des eaux de la Morelle viable dans le temps et de sécuriser la route. Finalement, trois nouvelles buses ont été posées permettant de rouvrir la route en toute sécurité et d'augmenter le débit de la Morelle. « Nous sommes heureux que cette voie soit enfin à nouveau praticable. Notre priorité était que nos entreprises puissent travailler correctement et que nos habitants retrouvent leurs habitudes », appuie Michel Lamarre.

→ RUE HAUTE : EXPERIMENTATION DEFINITIVEMENT ADOPTEE

En 2023, après neuf mois de travaux menés pour embellir la rue Haute, le maire de Honfleur, Michel Lamarre, avait, en accord avec les habitants et commerçants concernés, lancé une expérimentation concernant la circulation et le stationnement dans cette rue. Ainsi, entre la mi-juin et la mi-septembre, la rue Haute s'est trouvée fermée à la circulation chaque vendredi soir à partir de 17h jusqu'au lundi matin suivant 8h, et le stationnement a été interdit dans la rue, sauf de manière ponctuelle, le temps de décharger un véhicule, par exemple. Les habitants et/ou commerçants ayant un garage avaient, eux, bénéficié d'une autorisation spéciale pour pénétrer dans cette rue.

À l'automne dernier, une réunion publique avait été organisée, avec les principaux concernés, pour faire le bilan et décider ensemble des suites à donner. Et, forts de très bons retours des habitants et des commerçants

quant à cette première expérimentation, le maire, Michel Lamarre et Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation et du Stationnement, ont décidé de pérenniser l'expérience. **Aussi, courant 2024, l'interdiction de stationner sera effective du lundi au dimanche dans la rue et, en saison haute, une interdiction de circuler sera également mise en place, chaque vendredi dès 17h, au lundi 8h, ainsi que les jours fériés. Bien sûr, les livraisons resteront autorisées tous les jours jusqu'à 11h et les riverains conserveront leur autorisation de circuler pour accès à leur garage privatif.** Enfin, les places matérialisées en stationnement resteront des places d'arrêt ponctuel et ne seront pas autorisées en stationnement longue durée.

Toutes ces nouvelles règles seront indiquées par de la signalétique adaptée places Hamelin et Jean-de-Vienne.



CIRCULATION / STATIONNEMENT

des ateliers de réflexion ouverts aux habitants



Un atelier de concertation s'est tenu en février dernier, à la mairie de Honfleur avec habitants, élus et services de la Ville.

Une partie de la rue Cachin va passer en sens unique

Dans le cadre de la réalisation du Plan de mobilité de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB), **une étude globale a été menée sur tout le territoire et en particulier sur Honfleur pour tenter d'améliorer la circulation et le stationnement, notamment en centre-ville.**

Pour ce faire et ainsi aboutir à un nouveau plan de circulation et de stationnement, les habitants ont été conviés à des ateliers de concertation avec les élus, les services et les bureaux d'études. **« Michel Lamarre a souhaité la consultation la plus large possible, notamment avec des Honfleurais qui connaissent**

bien leur ville », appuie Aziz Achouri, directeur général des services de Honfleur qui rappelle l'objectif visé pour Honfleur : inciter les visiteurs à utiliser les parkings extérieurs de la Ville – pour favoriser le stationnement des habitants et travailleurs sur Honfleur-centre.

L'une des premières mesures adoptées dans le cadre de ce nouveau schéma est un changement de pratique, rue Cachin. En effet, en ce début 2024, une partie de cette rue passera en sens unique montant, dans le sens rue de la République-rue Bréard. Une boucle de circulation va ainsi se créer par la rue des Buttes et la rue Jean-Denis (laquelle conservera quatre places de stationnement).

Une zone 30 bientôt appliquée à tout le centre-ville

Aux entrées de ville, dans les zones habitées, sur les routes de liaison, sur les lieux de stationnement... partout à Honfleur, au cours de cette année 2024, vous verrez fleurir des panneaux de limitation de vitesse. En effet, les élus ont acté le passage du centre-ville en zone 30 km/h ainsi que le quartier des Marronniers-Canteloup. Le cours Jean-de-Vienne reste limité à 50 km/h.



→ DE NOUVEAUX PARKINGS DEDIES AUX ABONNES

Sur une idée de Michel Lamarre, maire de Honfleur, en 2023, la municipalité avait décidé de réserver certains parkings de son centre-ville aux abonnés de la zone voirie, favorisant ainsi le stationnement pour les locaux dans l'hyper centre. Ainsi, quatre parkings avaient été sélectionnés : la partie basse du parking Albert 1^{er} (près de l'ancienne école de l'Homme-de-Bois), le parking juste en face de la salle des ventes (rue Saint-Nicol), le parking Frédéric-Sauvage et enfin le parking Saint-Léonard, devant l'église. En tout, 180 places avaient ainsi déjà été rendues aux habitants, l'an dernier.

Pour aller encore plus loin dans cette démarche, les élus ont souhaité travailler à de nouvelles propositions. Aussi, cette année, en 2024, d'autres zones de stationnement vont rejoindre la

première vague mise en place l'an dernier : le parking haut Guillaume-de-Beaulieu (qui sera, d'ailleurs, interdit aux camping-cars), ainsi que le parking chemin des Varêts, celui de la rue Jean-Doublet et de la rue de la Foulerie. « *L'objectif*

de ces actions est bel et bien de limiter aux visiteurs l'accès au centre-ville et de le favoriser pour les habitants et travailleurs sur Honfleur », souligne Michel Lamarre, le maire.



Parking Guillaume-de-Beaulieu, près de l'école maternelle.

→ QUELQUES INFOS UTILES

→ Comme l'an dernier et sur demande de Michel Lamarre, le maire de Honfleur, la cellule de veille, dirigée par Jérôme Hamel, adjoint au maire en charge de la Circulation et du Stationnement sera réactivée en avril pour que les services municipaux et Transdev adaptent leurs conditions de circulation dans Honfleur aux manifestations prévues en ville (pour anticiper d'éventuels soucis de trafic routier notamment).

→ Avec l'ouverture officielle du chantier-spectacle de reconstruction du bateau de Guillaume le Conquérant sur le Môle, les élus ont réfléchi à un nouveau plan de circulation en centre-ville, toujours dans le souci de fluidifier la circulation et faciliter l'accès au centre-ville aux locaux. Aussi, depuis la fin mars, la circulation est interdite du parking de l'Est au centre-ville par le pont mais restera possible dans le sens Criée-parking du bassin de l'Est (hors véhicules spécialement autorisés).



Jérôme Hamel.



FIBRE OPTIQUE le déploiement se poursuit



Vous êtes, chaque semaine, nombreux à demander à nos services des informations quant à l'avancée de la fibre sur Honfleur ou au raccordement jusqu'à votre domicile. **Malgré le fait que la ville n'a aucune compétence en la matière**, pour tenter de vous aider, nous avons posé quelques questions à la société chargée, pour le compte du Département du Calvados, d'installer la fibre optique sur Honfleur. Et c'est Laetitia Marceau, directrice de concessions pour l'entreprise Altitude Infra Calvados, qui nous répond.

Pouvez-vous nous donner l'état d'avancement du déploiement de la fibre à Honfleur ?

Laetitia Marceau : À Honfleur, 6 966 logements ont été recensés par nos services. À la mi-mars dernier, nous comptabilisons 4 644 logements éligibles (qui peuvent donc souscrire un contrat auprès de leur FAI*). Pour l'heure, 2 322 logements restent encore à déployer ou sont en cours de déploiement. À ce jour, 1 317 personnes étaient abonnées à la fibre sur Honfleur.

À qui s'adresser pour s'abonner à la fibre ?

LM : La société Altitude Infra Calvados ne vend pas d'abonnements à la fibre optique. Nous coordonnons la construction du réseau et en assurons la gestion et la commercialisation auprès des FAI*. Pour les particuliers, un abonnement mensuel chez l'un des opérateurs partenaires devra être souscrit. Les étapes à suivre sont les suivantes :

- Testez votre éligibilité en renseignant vos coordonnées personnelles dans l'onglet "Test Éligibilité" sur le site d'Altitude Infra ;
- Abonnez-vous à un FAI*, parmi l'un de nos partenaires ;

- Une fois votre abonnement validé, l'opérateur choisi vous contactera afin de convenir d'un rendez-vous ;
- Le raccordement de votre domicile s'effectuera par un technicien dans un délai de 4 à 6 semaines après la signature du contrat.

Pour les professionnels, nous établirons ensemble un devis pour répondre au mieux aux besoins de votre entreprise et, ainsi, trouver l'installation la plus adaptée. Le coût du raccordement sera amené à évoluer au cas par cas. Les professionnels peuvent également trouver ces informations via une page dédiée sur notre site.

Vers qui se tourner en cas de problème ou de question quant au raccordement de mon logement ?

LM : Les particuliers doivent toujours échanger avec leur FAI*. En effet, il est le seul interlocuteur du particulier. Le particulier peut également renseigner un formulaire sur notre site internet dans l'onglet "Aide et contact" rubrique "J'ai un problème de raccordement". Par ailleurs, en cas de dommages réseaux constatés dans votre commune, une plateforme de déclaration est à disposition de tous.

* Fournisseur d'accès à internet.



pratique

Dommages réseaux (poteau, câble, armoire)
> <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Calvados>

Urgence (danger imminent) > appelez les pompiers puis 09 70 84 51 00 ou noc-support@altitudeinfra.fr



LES IMPOTS LOCAUX n'augmentent pas en 2024

L'un des projets : la future crèche des Petits Moussaillons intègre le site de Beaulieu.

De beaux projets pour 2024, et bonne nouvelle... sur proposition du maire, les impôts n'augmentent pas

« *Nous abordons l'année 2024 avec la ferme résolution de répondre aux enjeux du territoire et de faire face aux défis qu'il nous appartient de relever.* » Lors du dernier conseil municipal, le 27 mars dernier, l'heure était au vote du budget. Catherine Fleury, adjointe au maire en charge des Finances, a ainsi présenté les projets de la municipalité pour 2024, dont, notamment, celui de la relocalisation de la crèche municipale « Les Petits Moussaillons ».

En effet, après une intense démarche de concertation, une solution a, enfin, pu être validée. Le projet consiste en la création d'un équipement petite-enfance neuf, situé sur le site de l'école maternelle Beaulieu, avec une entrée indépendante. « *Cette localisation permettra des interactions et passerelles entre la crèche et la maternelle, ainsi que la mutualisation de certains équipements (jardin potager, grande salle de motricité...)* »,

souligne Catherine Fleury. Un nouvel équipement qui permettra de passer d'une capacité de 20 à 24 places. Le coût prévisionnel de cette crèche est estimé à 1 338 609€ HT (dont 1 125 250€ HT de travaux ; une partie étant prise en charge par les financeurs). Le marché de maîtrise d'œuvre sera lancé dans les prochaines semaines, pour un démarrage des travaux envisagé début 2025.

Cette année encore, **Michel Lamarre et son conseil ont décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière pour 2024 et de maintenir l'ensemble des tarifs municipaux au même niveau que ceux de 2023 et, cela, « pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat de nos habitants. » Enfin, l'ensemble des subventions (Centre communal d'action sociale, associations, SDIS...) sera maintenu cette année encore. « *Nous souhaitons continuer à soutenir et accompagner les acteurs du territoire qui agissent au quotidien pour nos habitants et, ce, dans tous les domaines : social, sportif, culturel, loisirs, mémoire, histoire...* », poursuit Michel Lamarre.**

→ QUELS AUTRES PROJETS POUR HONFLEUR EN 2024 ?

- Rénovation de la rue de la Chaussée : 408 000 €
- Travaux de sécurisation de l'avenue Liabastre : 440 000 €
- Travaux églises Ste-Catherine (toiture petite tourelle) et St-Léonard (escalier) : 110 000 €
- Effacement des réseaux rue de la Bavole et Saint-Nicol : 358 000 €
- Reconstruction du mur du cimetière Sainte-Catherine : 275 000 €
- Aménagements cyclables sur le parking du Môle : 106 500 €

Mais aussi bien d'autres...

- Lancement du concours d'architecte en vue de la construction d'une école sur le Plateau
- Démarrage des études en vue de la démolition et la dépollution du site ISOROY



Catherine Fleury



TOUJOURS AU PLUS PRES DES HABITANTS

la ville crée le poste de médiatrice sociale



Nathalie Berst entourée de Lauryne Bouvier, à gauche et Jean-Paul Tinture, à droite.

« Une médiatrice sociale est avant tout une personne neutre et impartiale. Son intervention est basée sur les principes de l'écoute, du dialogue et de la confidentialité. Pour y parvenir, je compte bien casser le côté rigoureux des rendez-vous formels et proposer de nombreux temps d'échange et de rencontre aux habitants. »

Nathalie Berst vient d'endosser une mission des plus importantes pour la Ville de Honfleur. En effet, elle a été choisie par Michel Lamarre, le maire, et Nourdine Barqi, adjoint au maire en charge de la Politique de la Ville, du Numérique et de la Communication, pour être la **toute nouvelle médiatrice sociale du Plateau et des Marronniers-Canteloup**, aux côtés de Jean-Paul Tinture, agent du quotidien, et de Lauryne Bouvier, chargée de développement territorial, stratégie et développement pour la CCPHB. **Une action forte, marquant ainsi, à nouveau, la politique menée par les élus honfleurais en faveur de leurs habitants.**

Nathalie n'est pas une inconnue dans notre ville. Après avoir posé ses valises en 1998 au cœur des Marronniers-Canteloup, elle a ensuite changé de ville et travaillé tour à tour dans des domaines très variés allant

du commerce à la sécurité, en passant par l'immobilier. Avant d'accepter ce poste et de revenir dans notre ville, elle s'épanouissait dans le domaine de l'insertion professionnelle et, en parallèle, gérait son activité de consultante en bilans de compétences.

Ses missions, pour les quartiers des Marronniers-Canteloup et le Plateau ? Être un lien, une sorte de repère, une « facilitatrice » pour les habitants et les épauler dans leur quotidien : soutien dans les démarches administratives ou d'accès aux droits, aide et conseils pour mener à bien les projets personnels, appui et renfort des politiques sociales déjà portées par les élus honfleurais en descendant les personnes vulnérables ou en difficulté... **Ses maîtres-mots : la proximité, l'écoute, la discrétion.**

Et pour ce faire, les associations de ces quartiers seront d'une grande aide pour elle. « Elles sont engagées et aiment leur territoire. J'espère que nous pourrons créer de bons liens pour épauler au mieux les habitants et redonner vie à nos quartiers. »

Et la nouvelle médiatrice sociale n'a pas perdu de

Ravi de cette nouvelle recrue pour les Marronniers-Canteloup et le Plateau, Michel Lamarre, le maire, encourage les habitants à prendre contact avec Nathalie. « J'ai confié à Nathalie la mission d'être une personne-ressource pour faire le lien entre les différentes problématiques des habitants et les services de la Ville. Que les habitants n'hésitent pas à lui faire remonter leurs demandes et problèmes. Elle vous aidera à les solutionner. »



temps : à peine arrivée, Nathalie a organisé, vendredi 8 mars, des animations dans la salle bleue de la Maison des Familles, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. **Elle anime également les cafés citoyens** qui se tiendront désormais tous les mardis de 10h à 11h à la Maison des Familles (avenue du Canteloup) et de 14h à 15h au Bureau du Quotidien (25, rue Samuel de Champlain).



contacts

Comment contacter Nathalie Berst ? Vous pouvez la rencontrer en individuel lors de ses permanences : tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des Familles et 14h à 17h au Bureau du Quotidien (25, rue Samuel de Champlain).

→ 80 LOGEMENTS CREEES POUR NOS HABITANTS

La résidence *Les Clématites* inaugurée sur le Plateau

« *Aujourd'hui, on inaugure 80 logements et 85 places de stationnement, au cœur d'un quartier qui est en train de se développer et à proximité de commerces. Je voudrais féliciter les équipes (bailleurs sociaux, promoteur immobilier, entreprises qui ont travaillé sur ce chantier) parce que, grâce à eux, nous répondons à une demande forte d'hébergements sur notre territoire.* »

Le maire de Honfleur, Michel Lamarre, a inauguré le nouveau parc de logements du Plateau, *Les Clématites*, mercredi 13 mars dernier, en compagnie de Didier Depirou, maire de La Rivière-Saint-Sauveur ainsi que de Martine Lemonnier, adjointe au maire de Honfleur en charge des Affaires Sociales. En présence du promoteur immobilier, le groupe Edouard Denis, et du bailleur social, 3F Normandie (groupe ActionLogement), les élus ont visité ces appartements lumineux et adaptés, pour près d'un quart d'entre eux, aux normes PMR (personne à mobilité réduite).

Loués par le bailleur social 3F Normandie, ces sept bâtiments (comprenant, au total, 1 studio, 16 T2,



Les élus, bailleurs sociaux et promoteur immobilier ont visité les locaux en mars.

53 T3 et 7 T4) seront, dans les semaines à venir, proposés à la location pour des habitants de Honfleur et de La Rivière-Saint-Sauveur. « *Ces logements (dont les loyers devraient être compris entre 400 et 600€ par mois) seront attribués sur dossier, en fonction des revenus. Une commission va se réunir et décider de l'attribution de ces appartements à loyer modéré* », souligne Sarah Decreau, directrice territoriale de 3F Normandie. Des locaux à vélo ont également été créés, au cœur de cet ensemble immobilier.

Ce projet, initialement porté par le

promoteur BG Promotion de 2017 à 2021, a été récupéré en 2021 par le promoteur immobilier Edouard Denis qui a ajouté les balcons et les velux dans plusieurs logements.

« *Habiter à Honfleur devient difficile pour bon nombre de nos concitoyens, tout comme ça l'est également à La Rivière-Saint-Sauveur. Nous sommes fiers, aujourd'hui, d'offrir une possibilité de mise en location de logements sociaux ; il faut savoir que plus de 70% de la population française y est éligible* », rappelle Michel Lamarre.



KARINE HAMEL-CAM prend la direction d'Être et Boulot



Pierre Levallois a cédé sa place à la tête de l'association Être et Boulot à Karine Hamel-Cam.

Le 30 juin prochain sera une date à marquer d'une pierre blanche pour l'association honfleuraise d'insertion, Être et Boulot. En effet, ce jour-là, Pierre Levallois, directeur de la structure depuis 18 ans, prendra sa retraite bien méritée et passera le flambeau à une Havraise d'origine, active depuis plus de quinze ans dans le domaine du développement durable, de l'environnement et de la biodiversité : Karine Hamel-Cam.

Après 14 années passées dans le Sud (Aveyron, Gard, Var), dans la gestion de structures œuvrant dans le domaine du développement durable, de la valorisation environnementale par la médiation et du développement économique, Karine Hamel-Cam, qui souhaitait se rapprocher de ses racines normandes, a commencé à regarder les offres d'emploi dans notre région... et est tombée sur celle d'Être et Boulot. « Prendre la direction de l'association d'insertion Être et Boulot est un réel défi pour moi. Si je n'ai jamais exercé dans le domaine

spécifique de l'insertion, j'ai collaboré à de nombreuses reprises avec des chantiers d'insertion. J'ai, par ailleurs, développé des compétences en matière de stratégie et de recherche de mécénat qui peuvent être très utiles à l'association », complète-t-elle. Une candidature « qui tombe à pic » pour Pierre Levallois. « L'expérience de Karine tombe à point nommé pour donner un nouvel élan à Être et Boulot. Elle va nous apporter de nouvelles pistes de financements, un œil nouveau quant à nos activités. Karine est là pour assurer l'avenir d'Être et Boulot. »

La nouvelle directrice, qui a pris officiellement ses fonctions le 12 février dernier, bénéficie d'une période de tuilage avec Pierre Levallois, permettant une collaboration active dans le pilotage de la structure et la gestion des dossiers en cours. « Nous partageons les mêmes valeurs et je sais qu'elle a également à cœur d'œuvrer pour le bien commun. »

« Nous n'oublierons pas Pierre Levallois qui a fait sur le territoire un travail non seulement d'insertion mais également d'humanisme important. Je salue son sérieux, sa rigueur et son engagement. Souhaitons la bienvenue à Karine Hamel-Cam. Je suis certain qu'elle partage les valeurs de Pierre. » Michel Lamarre, maire de Honfleur



**Pierre Levallois****« Je suis fier du travail accompli »**

« Je suis tombé dans le bouillon de l'insertion quand j'étais tout petit. Je suis arrivé chez Être et Boulot en tant que directeur en avril 2006 et je suis relativement fier du travail accompli, quand je jette un coup d'œil dans le rétroviseur. On a monté de beaux projets (l'auto-école sociale, la ressourcerie, l'activité des Espaces Verts, les Puces des couturières...) qui répondaient aux besoins du territoire. Je me sens content de savoir que des personnes ont accédé à l'emploi grâce à notre soutien, grâce à leur permis passé chez nous. Je me sens heureux d'avoir réussi, avec tous mes collaborateurs, à sauver un bâtiment de la destruction pour en faire le magasin du quartier : Coudes à Coud'. C'était la salle de vie des habitants, un lieu d'échanges. C'est aujourd'hui un réel outil d'emploi dans le quartier, un lieu de rencontre, à nouveau, et conçu avec eux. J'ai mouillé la chemise, ça, c'est vrai, mais c'est le propre de l'insertion. Et c'est aussi ça ma fierté aujourd'hui. »

Pierre Levallois partira à la retraite le 30 juin prochain, après une cérémonie en son honneur au Grenier à Sel. « Il y a encore quelques mois, je n'étais pas prêt dans ma tête à arrêter, mais maintenant, oui. Karine est arrivée, je suis confiant. Et puis j'ai d'autres projets. »

À commencer par... s'investir dans une structure d'insertion. « À Caen, je fais déjà partie du conseil d'administration », sourit-il. « Je compte aussi retourner là où sont mes racines, près de Sourdeval. Mon grand-père faisait là-bas des soufflets, dans la Vallée de la Sée. Une association s'est montée pour faire revivre cette vallée. Cet héritage-là compte beaucoup pour moi. Et puis, j'ai envie de refaire ma maison, de faire des promenades en moto, des courses de caisses à savon. Je compte bien profiter. »

**Zoom****Linda Lebigre : « Je ne regrette pas d'avoir franchi les portes d'Être et Boulot ! »**

« Linda est arrivée par la petite porte de l'insertion. Aujourd'hui, elle devient la responsable de l'atelier textile Coudes à Coud' ! » Pierre Levallois, le directeur de la structure, ne tarit pas d'éloges sur ses ouailles. Et Linda Lebigre, Honfleuraise depuis 50 ans, est l'une d'elles.

Fille de docker, première femme débarquée sur les quais en Seine, Linda Lebigre a travaillé dans de nombreux domaines avant de s'orienter vers l'aide aux personnes âgées. « Et puis un jour de 2018, je me suis retrouvée au RSA. Il fallait que je retrouve quelque chose, ce n'était pas possible pour moi de rester à ne rien faire. » Hésitante, Linda se tourne pourtant vers l'association d'insertion honfleuraise,



Linda Lebigre va prochainement se former pour devenir encadrante.

Être et Boulot. « Au début, je me suis dit que ce n'était pas pour moi, Être et Boulot. Et puis, rapidement, j'ai commencé à trier les textiles déposés dans les containers. Et, au fil du temps, j'ai aimé venir ici. J'ai fini par me sentir intégrée et valorisée. »

Ce qu'elle aime aujourd'hui ? « Venir travailler. Il y a une bonne ambiance et une réelle entraide. Chacune et

chacun a eu un parcours difficile. Et nous nous soutenons. Cette expérience serait à refaire, je le referais. » Désormais à la tête de l'organisation des Puces des couturières, Linda va également, dans les prochains mois, se former pour être encadrante et ainsi devenir responsable de l'atelier textile Coudes à Coud'. « Je ne regrette pas d'avoir franchi les portes d'Être et Boulot ! Je ne pensais pas un jour en arriver là. »



LA MORA : une chance pour nos jeunes



Michel Lamarre et les membres de l'association *La Mora* ont rencontré les Apprentis d'Auteuil à la forge, sur le chantier.

Donner une seconde vie aux bâtiments du Môle. Faire revivre cette partie de Honfleur, tant croquée, colorée, peinte par les Impressionnistes en leur temps. C'était tout le défi lancé par Michel Lamarre, maire de Honfleur, aux membres de l'association *La Mora - Guillaume le Conquérant*. En effet, quand Alain Bourdeaux, fondateur de l'association, a dévoilé à notre maire son projet de reconstruire la Mora, navire amiral de Guillaume le Conquérant dans sa conquête de l'Angleterre, Michel Lamarre a tout de suite saisi là l'opportunité de sauver le Môle. « *J'étais convaincu que cet espace attendait ce projet. J'étais certain également de l'intérêt pour la jeunesse d'un tel projet. Alain Bourdeaux était persuadé que la mer pouvait être une réponse aux aspirations des jeunes qui se cherchent dans la vie, que les océans étaient une porte sur une raison de vivre et que cette passion pour la mer pouvait être une opportunité et pouvait leur redonner de l'espoir et de l'envie* », soulignait Michel Lamarre, vendredi 22 mars dernier, lors de l'inauguration officielle du chantier-spectacle et de la scénographie retraçant la vie et l'œuvre de Guillaume le Conquérant.

Motivés par ce souhait de faire de ce chantier une passerelle au service de la formation, de l'insertion et de l'emploi des jeunes, les membres de l'association se sont rapidement mis en relation avec les associations, entreprises et institutions locales. « *Notre objectif est également de créer un véritable accompagnement autour des différents*

métiers exercés sur le chantier. » Ainsi, plusieurs jeunes de l'IME de Lisieux ont bénévolement défriché le site ; la section maçonnerie des Apprentis d'Auteuil a réalisé la forge, qui servira à créer les outils nécessaires au chantier et les élèves du lycée polyvalent Albert-Sorel ont, eux, conçu la charpente du bâtiment abritant la future Mora. « *C'était l'objectif d'Alain Bourdeaux de casser les barrières et d'intégrer tout le monde à ce projet* », s'en réjouit Denis Staderoli, du comité emploi, formation, insertion de l'association.

Et c'est un chantier colossal qui attend donc entreprises et structures locales dans les mois à venir. Financé par les visites de la scénographie, ce travail titanesque de reconstruction à l'identique et selon les méthodes de construction du XI^e siècle du bateau de Guillaume le Conquérant est un réel défi technique qui s'appuiera, notamment, sur l'expertise d'un comité scientifique, mais également de l'iconographie de la Tapisserie de Bayeux, riche en information sur l'épopée de Guillaume.

Ainsi, Honfleur renoue avec sa grande histoire des chantiers maritimes, dans la plus pure tradition, en mettant également en exergue la noblesse des fabrications en bois. De nouveau, des Honfleurais se tournent vers la mer et le monde maritime. C'est aussi une mise en valeur de l'histoire de Honfleur et de celle de nos pêcheurs et de nos marins.

Retrouvez les images de l'inauguration en page 35.



BOULANGERIE LAMARRE une page se tourne

Cette photo a été prise pendant la Seconde Guerre mondiale. Il manque Eugène Lamarre, prisonnier en Allemagne. Marie-Louise, son épouse, continuera d'ouvrir chaque jour sa boulangerie, avec l'aide de sa mère Jeanne et de ses tantes.

En février dernier, une page de la vie honfleuraise s'est tournée, rue du Dauphin. Éric Lamarre et sa compagne, Daniela, ont définitivement fermé la porte de leur boulangerie-pâtisserie traditionnelle « Au pain quotidien », après 20 ans de dur labeur. « *Je suis triste de vendre cet endroit qui est dans ma famille depuis trois générations. Mais je suis aussi content de partir à la retraite* », exprimait Éric Lamarre, il y a quelques semaines.

Éric Lamarre était "tombé" dans le fournil dès son plus jeune âge. En effet, son grand-père, Eugène, et son père, Michel, étaient boulangers-pâtisseries de métier... et de passion. « *Je me souviens encore de l'odeur du pain qui régnait dans la boulangerie. Mon grand-père aimait ce métier, il avait d'ailleurs inventé la "galette mouvée" et le "flan ménage" avec de la fleur d'oranger.* » Quand Eugène Lamarre est fait prisonnier de guerre et emmené en Allemagne dans un camp de travail, au cours de la Seconde Guerre mondiale, c'est sa femme, Marie-Louise, qui s'est occupée de « la boutique ». « *Elle la gérait en même temps qu'elle élevait ses enfants dont mon père, Michel. Il est né dans l'appartement au-dessus de la boulangerie, au 3^e étage. Dès tout petit, il a baigné lui aussi dans l'odeur de la farine et des croissants. Et, lui aussi, il a pris goût à ce métier.* » Ainsi, le père d'Éric, Michel, devient, à son tour, boulanger dans le même établissement que celui occupé par son père, rue du Dauphin. Mais, tombé malade, le père d'Éric ne peut travailler plus longtemps. Le local est finalement repris par deux autres boulangers avant de revenir...

aux mains d'Éric Lamarre. « *J'ai décidé moi aussi de faire ce métier et j'étais heureux de pouvoir l'exercer là où mon grand-père et mon père avaient commencé* », s'en souvient-il.

Pour autant, le quotidien n'est pas de tout repos. « *Boulangier, c'est un beau métier, mais difficile. Je me levais souvent à 1h30 du matin pour mettre en route le premier pétrin, puis le four. C'est du non-stop jusqu'à 12h, 13h. Et puis il faut les porter les sacs de 100 kg de farine sur le dos !* », raconte-t-il. L'une de ses fiertés, au cours de sa carrière ? Voir ses apprentis réussir. « *J'ai formé un jeune, il y a quelques années, un passionné. Il est sorti 1^{er} de sa promotion et, aujourd'hui, il a ouvert son entreprise, sur Caen. Ça, ça me rend fier.* » Éric Lamarre n'en oublie pas non plus ses clients fidèles, toutes ces années. « *Ma compagne, qui m'a accompagné de 2009 à 2024, était très à l'écoute des gens. On les aidait, on aimait leur rendre service. Quand les clients venaient, ils repartaient avec le sourire. En tous cas, c'est ce que nous avons toujours essayé de faire. Et ils nous l'ont aussi bien rendu. Ils ont été fidèles, jusqu'au bout et je les en remercie.* »

Aimé des Honfleurais et des visiteurs notamment pour ses éclairs, ses croissants au beurre ou encore ses galettes feuilletées, Éric Lamarre compte désormais profiter de sa retraite, et surtout de sa famille. « *Avec mon métier, j'ai peu profité des miens. Maintenant, je compte me rattraper.* »



Ostéopathe

Laura Oliveira Da Costa, 24 ans, a ouvert début décembre son cabinet d'ostéopathie au 17 place Augustin-Normand.

Diplômée en juillet 2023 après un cursus de 5 années d'études d'ostéopathie en région parisienne, Laura concrétise ainsi un rêve. « *Ce métier m'a toujours plu. J'aime soigner, être au contact des personnes, à leur écoute...* »

C'est avec joie qu'elle soigne désormais du plus petit au plus grand. « *Je prends en charge du nourrisson au sénior, en passant par la femme enceinte et le sportif. Suite à mon diplôme, j'ai fait une formation sur la prise en charge du nourrisson* ». Par la suite, elle aimerait se spécialiser davantage dans divers domaines.

Pratique : Prise de rendez-vous possible sur Doctolib ou par téléphone au 07 45 17 28 09.



LE LAB Love And Brunch

Pascal Andrieux avait découvert Honfleur durant ses années de lycée. Originaire de Rouen, il a définitivement posé ses valises dans notre ville, il y a maintenant 7 ans.

Tombé amoureux de la rue Cachin, il vient de reprendre avec joie le local qui a appartenu à sa mère pendant 18 ans. Tour à tour mercerie et galerie d'art, le 22 rue Cachin est désormais LE LAB, un restaurant original qui propose des brunchs et des plats atypiques. « *Après 4 ans de travaux, on a essayé de recréer un espace qui dénaturait le moins possible l'ancienne galerie, assez brut dans les matériaux choisis. On voulait quelque chose de percutant pour le plaisir de nos clients, créer un cocon où les gens se sentent bien* », explique l'heureux gérant de cet endroit chaleureux.

La galerie d'art de Son Cha-Yong est restée et Pascal Andrieux y a installé un coin salon. Et le petit plus, la terrasse d'été à l'abri des regards. « *On fait des assiettes végétariennes, des plats pour tous les goûts afin de plaire au plus grand nombre.* » Mélanges sucrés salés, sortant de l'ordinaire avec une carte évolutive... l'équipe du LAB fait « *97% de ses créations maison. Les plats sont copieux et restent à des prix accessibles !* ».

Ce petit "coin caché" de Honfleur vous accueille donc de 9h à 18h du mercredi au dimanche et ferme ses portes les lundi et mardi.

Pratique : 22 rue Cachin 14600 Honfleur. T. 06 59 49 18 42. Mail : labhonfleur@gmail.com. Instagram : lab_honfleur. Facebook : L.A.B Honfleur



Côté Asie Thai Market

Faire découvrir la culture et la cuisine asiatique : tel était l'objectif de Christian et Aphirat Estel en arrivant à Honfleur.

Venant de la région parisienne et attiré par le charme de notre ville, le couple a ouvert, le 21 octobre 2023, son petit local d'épicerie et de plats à emporter 8 place Saint-Léonard et nommé « Côté Asie Thai Market ». « *On avait envie de changement et nos amis habitaient près d'ici alors ça nous a donné envie de nous installer. Et on s'est vite sentis bien accueillis.* »

Tous deux ayant fait leurs armes en cuisine – Christian a travaillé 30 ans dans le milieu de la restauration – ils ont fait le choix de proposer, à Honfleur, des produits permettant à leurs clients de créer eux-mêmes leurs plats. Et Christian, qui est encore enseignant à Paris la semaine, peut même vous rapporter certaines marchandises directement depuis la capitale ! « *Aliments, recettes, boissons... on s'adapte à la demande des clients. Aphirat fait elle-même tout ce que nous proposons : les rouleaux de printemps, les "pad thai", les soupes, les brochettes... et ce, dans la pure tradition thaïlandaise. N'hésitez pas à venir découvrir notre culture et nos recettes asiatiques.* »

Pratique : T. 02 31 88 92 05 ou 06 77 56 91 11. Téléphoner pour commander. Instagram/ Facebook : Côté Asie Thai Market. Mail : coteasiethaimarket@gmail.com. Ouvert tous les jours de 11h à 15h et de 18h à 21h. Site : <https://cote-asie-thai-market.eatbu.com>



Hello Norm'Andy La Cave

Luc et Léa Foubert, un père et sa fille, ont ouvert en centre-ville, au 6 rue de la République, leur boutique nommée « Hello Norm'Andy La Cave ». Leur but : vendre des produits apéritifs, locaux et uniquement élaborés en Normandie.

Dans leur cave, vous trouverez des spiritueux, du cidre, des bières, du calvados... le tout pour passer un bon apéritif mais toujours avec modération !

« *Il y a aussi du sans alcool* », rassure Léa. Ce qui les différencie : pour choisir leurs produits, ils ont parcouru toute la région. « *On a rencontré beaucoup de producteurs avant de se lancer, et on veut mettre en avant la Normandie à travers tous nos producteurs, valoriser le savoir-faire normand. J'aime le fait qu'on puisse trouver des pépites à côté de chez nous ; les producteurs nous transmettent des anecdotes et l'histoire de leurs produits.* »

Des travaux d'aménagement ont été nécessaires pour mettre le local à leur goût et la boutique a ouvert ses portes le 17 novembre dernier. « *Mon papa en a eu l'idée et j'ai toujours eu envie, depuis l'enfance, de travailler dans le domaine du vin et plus généralement des alcools. Je recherchais un emploi. C'était une bonne opportunité, on s'est lancés tous les deux.* »

Pratique : Ouvert 7j/7 de 10h à 19h en continu. Mail : contact@hellonormandy.fr. T. 02 14 74 95 38. Instagram : hello_normandy_. Facebook : Hello Norm'Andy. Site internet : <https://hellonormandy.fr/>



PLUS GRAND, PLUS BEAU, PLUS ECOLO le nouvel hyper E.Leclerc a ouvert au public



Patrick Drouilleaux, Pauline Da Costa et Valère Jaudinaud.

Une rose, offerte à chaque femme entrant dans le « nouveau » magasin. C'est ainsi que s'est faite l'ouverture officielle du nouvel hyper E.Leclerc, mercredi 14 février dernier. Un mois et demi après l'incendie du centre E.Leclerc, avenue Marcel-Liabastre (lire en page suivante), l'ouverture de ce nouveau supermarché de Honfleur était très attendue par les Honfleurais et habitants de notre territoire.

Plus grand que l'ancien bâtiment (1 000 m² supplémentaires soit 5 000 m² au total) et plus moderne, ce nouveau E.Leclerc, situé sur la zone du Village de Marques, est bien différent de son prédécesseur, vieux, lui, d'une quarantaine d'années. Concrètement, « *alors qu'avant, nous recevions les produits frais déjà emballés, nous avons décidé de miser sur de la fabrication maison. Par exemple, nous fumons désormais ici, en magasin, notre saumon, le thon, le flétan. Nous avons également embauché des pâtisseries traditionnels pour confectionner le pain, les snacks et les pâtisseries ; équipé nos zones froides de laboratoires, notamment pour la réalisation de rillettes, saucisses, merguez...* », liste Patrick Drouilleaux, le directeur général du magasin. De nouveaux espaces ont ainsi vu le jour dans le magasin : boulangerie/pâtisserie/snack ; la boucherie (séparée de l'espace charcuterie) et, tout au fond, une extension doit servir à la foire aux vins et à la vente de jouets de Noël.

Côté nouveautés, vous trouverez également 1 000 m² d'espace culturel avec pas moins de 30 000 références.

Pour les 130 salariés de l'ancien E.Leclerc, ce renouveau s'accompagne forcément de changements. Et, pour certains, c'est même un tout autre métier qu'il faut apprendre. « *La fabrication sur place demande un savoir-faire et il est vrai que certains doivent se reformer un peu* », admet Patrick Drouilleaux. D'autres, voient leur quotidien totalement renouvelé avec ce nouvel hyper. « *On a un jeune qui s'ennuyait dans l'un de ses "rôles". Mais il se trouve qu'il avait une passion pour l'informatique. Alors, on l'a fait changer de service. Un autre "talent" s'est vu passer des rayons fruits et légumes à la boucherie, qu'il aime beaucoup* », s'en réjouit Pauline Da Costa, responsable du magasin.

En tous cas, depuis le 5 février, tous ont laissé derrière eux le chômage technique et ont retrouvé leurs rayons. Et 25 nouveaux salariés les ont rejoints. « *On reste un magasin à taille humaine* », appuie le propriétaire de l'hyper, Valère Jaudinaud.

Ce nouvel hypermarché est également vertueux en matière d'écologie : « **500 places de parking ont été créées et sont abritées par des panneaux photovoltaïques nous permettant d'être en auto-suffisance énergétique tout au long de la journée ; une vingtaine de places a été créée pour recharger les véhicules électriques ; plus de 200 arbres ont été plantés et nous travaillons en collaboration avec les Restos du cœur et le zoo de Cerza afin de réduire le gaspillage alimentaire.** »

Retrouvez l'histoire des supermarchés honfleurais en page 32.



Nadine et Daniel Arnaud étaient dans les premiers clients à venir découvrir, le 14 février dernier, le nouvel hyper E.Leclerc. « Nous allions souvent dans l'ancien magasin, on y avait nos habitudes. Ça nous a fait drôle de savoir qu'il avait été incendié. On était impatients de découvrir le nouveau, et on a même été applaudis en entrant ! », sourit le couple. « On est contents de revoir des têtes qu'on connaissait. Ce nouveau magasin est beaucoup plus grand et beau ; on y trouvera vite nos habitudes. »



→ QUEL AVENIR POUR L'ANCIEN E.LECLERC ?

Totalement ravagé par un incendie dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier dernier, l'ancien supermarché de l'avenue Marcel-Liabastre a fini sa vie dans les flammes. 8000 m² de surfaces réduites en cendres, c'est le triste spectacle qu'il offre désormais aux quelques curieux qui s'aventurent à pied le long de la route. Alors que son successeur a ouvert ses portes le 14 février dernier (lire en page précédente), quid de cet ancien E.Leclerc, tant fréquenté par plusieurs générations de Honfleurais ?



Les anciennes caisses du magasin de l'avenue Liabastre.

Comme initialement prévu, le site accueillera un *Brico Leclerc* après avoir été rasé. « Après avoir été mis en sécurité et avoir retiré tout ce qui pouvait s'envoler, le magasin sera dépollué puis démoli. Ensuite, c'est un 100% Brico et Bâti matériaux qui prendra sa place. La mairie de Honfleur et surtout Michel Lamarre nous a soutenus pour que cet emplacement ne devienne pas une friche », rappelle Valère Jaudinaud, le propriétaire du magasin. Le *Jardi-Brico* actuel devrait, quant à lui, devenir un 100% *Jardi* et les stations-services, rester sur place.

« Les salariés ont été très choqués

par l'incendie de leur lieu de travail », ajoute Valère Jaudinaud. « Ça a été un choc pour tout le monde. Certains travaillaient là depuis 30 ans... c'est un pan de leur vie qui est parti en fumée. Quand les pompiers sont arrivés, il était déjà presque trop tard, les flammes ont rapidement pris de la hauteur et de l'importance. »

Merci aux sapeurs-pompiers

« Nous tenons à remercier les services de la Ville de Honfleur pour

leur aide, le maire, Michel Lamarre, pour son soutien et le prêt de la salle des fêtes, et les sapeurs-pompiers pour leur travail. Nous avons beaucoup perdu dans cet incendie, et notamment du matériel et des marchandises que nous pensions utiliser pour le nouveau magasin. »

« Cet incendie est criminel, nous avons retrouvé des "accélérateurs", de l'essence a été répandue. L'enquête est en cours, nous avons toute confiance qu'elle aboutira », conclut Valère Jaudinaud.



NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

le musée Eugène-Boudin à l'honneur



Caroline Thevenin, adjointe en charge de la Culture, et Marie-Laure Loizeau, directrice des musées et de la Culture.

Célébrant le bicentenaire de la naissance du peintre à Honfleur et le 150^e anniversaire de la première exposition impressionniste, **l'exposition *En compagnie d'Eugène Boudin (1824-1898). Entre Côte de Grâce et Côte Fleurie, à l'aube de l'impressionnisme*, proposée par le musée Eugène-Boudin du 20 avril au 26 août** prochain, sera centrée sur la figure du peintre et ses amitiés artistiques. Située avant l'éclosion du mouvement impressionniste, l'exposition mettra en relief la place du littoral normand où Isabey, Courbet, Jongkind ou encore Monet se rendent afin d'explorer, par la palette et le motif, les ciels et paysages situés autour de Honfleur dans les années 1860 et le début des années 1870.

Outre le rôle de la Ferme Saint-Siméon comme lieu de rencontre et d'émulation artistique, l'année 1865 est une année phare de fréquentation par des artistes de renom du littoral normand. Une attention particulière est portée sur la relation unissant Monet à ses deux mentors : Eugène Boudin, qui l'initie à la pratique en plein air, et Jongkind qui l'aide à parachever son traitement du paysage.

Le prêt exceptionnel par le musée d'Orsay de la toile

de Monet, *La Charrette. Route sous la neige à Honfleur* de 1867 ainsi qu'une sélection de toiles d'Eugène Boudin et de Jongkind permettent cette mise en regard singulière. Enfin, l'émergence de l'impressionnisme est documentée à la lumière de la récente acquisition par le musée Eugène-Boudin du fonds Louveau-Frétigny, qui regroupe un ensemble exceptionnel de lettres et documents inédits provenant d'Eugène Boudin.

Commissariat : Marie-Laure Loizeau, directrice des musées de Honfleur ; Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de Patrimoine en Normandie, Caen.



à noter

Les Honfleurais invités à l'événement !

Un vernissage en public est prévu vendredi 19 avril pour cet événement important pour notre ville. Ouverture des portes du musée aux habitants et commerçants de Honfleur à 18h30. Exceptionnellement les portes du musée fermeront ce jour-là à 21h. Visites guidées régulières de l'exposition et pratique du pastel en continu sont au programme.

« Quoique l'on fasse, quoique l'on dise, l'Impressionnisme est né dans l'Estuaire et à Honfleur. Notre ville est le berceau de l'Impressionnisme. Boudin en est l'un des plus grands précurseurs et sa ville natale lui rend hommage avec cette magnifique exposition qui se prépare au musée qui porte son nom. »

Michel Lamarre, maire de Honfleur



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

des animations prévues pour les enfants

D'ici quelques mois, le monde entier aura les yeux rivés sur notre pays, la France. Paris, et d'autres villes de province, accueilleront, en effet, les Jeux Olympiques, pour la troisième fois de notre histoire. Ces Jeux, uniques en leur genre, se dérouleront du vendredi 26 juillet au dimanche 11 août prochains.

En Normandie, vous ne pourrez peut-être pas assister, en direct depuis les stades, à la performance des Bleus, au handball ou au basket ; ni même à celle de Simone Biles, gymnaste américaine grande favorite des JO. Mais un joli « prix de consolation » nous attend. **En effet, le jeudi 30 mai prochain, passera, par Honfleur, la flamme olympique, symbole prestigieux de ces Jeux, mais également de paix et d'unité dans le monde.**

Pour l'occasion, le service des Sports a mis les bouchées doubles pour organiser, en partenariat avec les écoles de la ville, un programme d'animation riche. Des mini-olympiades vont ainsi être mises en place les lundi 27 et mardi 28 mai prochains, notamment au jardin des personnalités et sur les sites scolaires. « *Les trois écoles (Acadie, Caubrière et Saint-Joseph) sont très engagées dans cette démarche. Les élèves des cycles 1, 2 et 3 vont participer à plusieurs découvertes sportives portées par des membres d'associations, des enseignants, des animateurs du service Jeunesse ou encore les élèves de la section sport du lycée Albert-Sorel* », précise Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge de la Jeunesse, des Sports et des Affaires scolaires. Ath-

létisme, tennis, tennis de table, capoeira, badminton, mais aussi judo, escalade, danse, tir (pistolet laser), vélo ou encore football... les enfants vont pouvoir s'adonner à toutes les pratiques.

Jeudi 30 mai, les enfants défilèrent, aux couleurs des anneaux olympiques, sur un tronçon du parcours choisi pour le passage de la flamme olympique, soit depuis le boulevard Charles V jusqu'au parvis de la mairie*. La flamme olympique, elle, démarrera à Honfleur ce jour-là à 12h30, défilera entre les mains de relayeurs choisis par Paris 2024 et finira sa course à 12h50 sur la terrasse de la Lieutenance. À noter que ce jour-là, le parvis de la mairie sera exclusivement réservé aux scolaires.



Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des Sports (photo d'archive).



HONFLEUR classée ville "de rêve"



En janvier dernier, le site internet « Ville de rêve », **site non lucratif, sans publicité et gratuit, a révélé son classement*** des villes et villages de France où il fait bon vivre. Classée 47^e meilleure commune rurale sur 3 885 communes en 2024, Honfleur se place également **101^e meilleure ville française sur 34 990**. Honfleur a aussi reçu le **deuxième prix du site grâce à son patrimoine et est également élue commune la plus dynamique du Calvados**.

Quels sont les critères qui ont ainsi distingué Honfleur ?

Pour établir son classement des meilleures communes de France, « Ville de rêve » collecte les données publiques mises en ligne par l'État (ministères, régions...) en grande partie sur le site www.data.gouv. Certaines autres données sont également récupérées directement sur les sites des organismes producteurs (INSEE, ANCT, Observatoire des finances et de la gestion publique locale, DGFIP, Guide Michelin, Météo-France, CAF, Georisques, ADEME, Assurance maladie...). Ensuite, les données sont réparties en plusieurs catégories : accessibilité & transport ; attractivité ; citoyenneté & vie publique ; coût de la vie ; culture ; dynamisme ; économie & travail ; éducation ; loisirs ; météo ; nature ; patrimoine ; qualité de vie ; risques naturels et technologiques ; santé ; sport et sécurité. Pour chaque critère, la commune se voit, au regard des données collectées,

attribuer, par le site, une note allant de 0 à 100. Ces notes sont ainsi obtenues en comparant les communes les unes aux autres.

En quoi Honfleur se démarque-t-elle ?

Selon le site internet « Ville de rêve », notre commune est « *très bien équipée considérant la taille de sa population.* » Honfleur a obtenu une note très bonne pour l'Éducation (grâce aux lycées généraux et technologiques, au collège et au nombre de places en crèche), pour son dynamisme (diversité des animations, pluralité de restaurants, de bars), et en matière de sport, de loisirs, le patrimoine ou encore de santé.

« *Si vous souhaitez vivre à Honfleur, Honfleur est un très bon choix et son score (80.1 %) est un des meilleurs de la région* », conclut le site dans sa présentation de notre ville. De quoi rendre fiers nos élus et nos habitants !

* Selon « Ville de rêve », ce classement serait le plus complet disponible pour les communes françaises.



Découvrez le classement en vous rendant directement sur le site : <https://www.villedereve.fr/ville/14333-honfleur>



BLOCKHAUS DE HONFLEUR un lieu de mémoire et de partage

De gauche à droite : Jean-Pierre Aubert, Roger Hebert, Régis Henin, Franck Gilles et Stéphane Marlé, dans l'un des derniers vestiges honfleurais de la Seconde Guerre mondiale.

80 ans. Cette année, les 8 et 9 juin 2024, la Normandie fêtera le 80^e anniversaire du Débarquement sur ses côtes. Menée par les Alliés, cette opération militaire d'envergure, qui a été lancée dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, a marqué les esprits comme étant un véritable tournant dans la guerre 39-45.

Comme partout en zone occupée, à Honfleur, les habitants vivent, à cette époque, au rythme des restrictions, des tickets de rationnement, des couvre-feux et subissent un contrôle total de la pêche locale. De par sa position stratégique sur l'Estuaire de la Seine, Honfleur est sous occupation allemande dès juin 1940. « *En août 1940, les Allemands vont prendre possession de toute la côte normande et la miner entièrement pour que les Alliés anglais ne traversent pas le Channel et que les Français ne quittent pas le territoire* », détaille Régis Henin, membre de l'association Honfleuraise 1939-1945.

Régis Henin, mais aussi Roger Hebert, Franck Gilles, Stéphane Marlé ou encore Jean-Pierre Aubert sont des férus d'Histoire et surtout de la Seconde Guerre mondiale. Tous membres de l'association *Honfleur 1939-1945*, ils proposent, régulièrement, des visites du blockhaus de la gare (situé quartier des Corsaires), remarquablement bien conservé. « *Ce blockhaus de 350 m² a été construit en 1942 par les Allemands. C'était un bâtiment de défense, il ne servait pas à l'attaque mais de base pour les soldats qui y dormaient et y vivaient* », présente Régis Henin. « *Ici, près de 200 soldats allemands de la Wehrmacht ont dormi et vécu*

dans ces murs. Il servait aussi de refuge en cas d'attaque aérienne. »

« *À l'intérieur, le visiteur peut y retracer une partie de l'Histoire. Nous avons, au fil du temps, récupéré des armes, obus, casques, tenues de combattants, photos et archives, médailles, extraits de journaux et même un film relatant des témoignages de la Libération par des libérateurs et des civils* », s'en réjouit le président, Jean-Pierre Aubert.

L'équipe de passionnés révèle également, dans ce blockhaus, l'histoire de ces « gens d'Honfleur » qui ont eu un rôle capital dans la Résistance. « *Albert Manuel, qui a été l'un des premiers à créer un réseau de Résistance à Honfleur. Marie-Thérèse Turgis, elle, avait caché des soldats notamment Écossais sur les hauteurs de Honfleur* », souligne Régis Henin.

Fiers de ce patrimoine préservé, les membres de l'association reçoivent, chaque année, de nombreux scolaires et espèrent attirer davantage de visiteurs, notamment locaux. « *L'histoire des Honfleurais est inscrite sur ces murs. Elle est là, à leur portée. Il ne tient qu'à eux de venir la découvrir.* » Créée en 1998, l'association *Honfleur 1939-1945* compte près de 100 membres actifs.



à noter

Ouvert à la visite de juin à fin août, les samedis et dimanches >14h30-18h30. Infos sur le site www.blockhausdelagare.fr ou au 07 83 25 76 12.

**AVRIL**> **Du 3 au 6 avril**

Semaine musicale de l'école de musique Erik-Satie avec, du mercredi au samedi matin, les auditions des classes de l'école

+ **Samedi 6 avril**

Concert des professeurs

- Musée Eugène-Boudin

> **Du 3 au 7 avril**

Festival *Paroles Paroles* [vendredi 5 avril (10h/14h/20h/21h/23h) - samedi 6 avril (11h/19h/20h/21h) - dimanche 7 avril (12h30/18h)]

- Greniers à sel

> **Samedi 6 avril de 14h à 16h**

Séance découverte de la photographie animée par David Lacaille ouverte à tous (collectif municipal des artistes Honfleurais)

- Salle des associations

> **Du 6 avril au 15 juin**

Exposition *Empreintes* par Gérard Renvez. Rétrospective 1983-2023

- Médiathèque Maurice-Delange

> **Mercredi 10 avril de 15h30 à 16h**

Les Grands racontent aux Petits pour les 9-12 ans (●)

Dates des préparations : 03/04 (de 11h à 11h30) et 06/04 (de 16h30 à 17h)

- Médiathèque Maurice-Delange

> **Vendredi 12 avril à 18h**

Vernissage de l'exposition *Fondus dans les amas* de Tom Nadam, une résidence jumelée avec le collègue Alphonse-Allais (exposition jusqu'au dimanche 12 mai en libre accès)

- La Lieutenance

> **Du 12 au 14 avril de 10h à 20h**

Salon du Vin

- Greniers à sel

> **Samedi 13 avril à 15h**

Atelier philosophie pour ados et adultes (●) animé par Fabien Robertson, professeur de philosophie

- Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 13 avril à 10h**

Atelier artistique avec Tom Nadam

- La Lieutenance

> **Vendredi 19 avril à 18h**

Visite théâtralisée avec la compagnie du Souffle 14

- Manoir du Désert

> **Du 19 au 24 avril de 10h à 19h**

Salon grand format du collectif Contre Courant

- Greniers à sel

> **Du samedi 20 avril au lundi 26 août**

Exposition *En compagnie d'Eugène Boudin (1824-1898). Entre Côte de Grâce et Côte Fleurie, à l'aube de l'impressionnisme* (vernissage public le vendredi 19 avril de 18h30 à 21h ; visite libre, visites guidées à 19h et 20h et atelier pastel pour tous)

- Musée Eugène-Boudin

> **Les 20 et 21 avril de 10h à 19h**

Passionnément Jardin

- Jardin public

> **Samedi 20 avril à 15h**

Visite guidée *L'évolution du port à travers les âges* (●)

- La Lieutenance

> **Samedi 20 avril à 20h30**

Concert *La Raymonde / Dirty Old Mat* (chanson engagée)

- Le Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

> **Vendredi 26 avril à 15h**

Visite guidée *Une maison d'armateurs au XV^e siècle* (●)

- Manoir du Désert

> **Samedi 27 avril**

Porsch'Color 2024

- En ville

> **Du 30 avril au 5 mai de 10h30 à 19h (libre accès)**

Exposition *800 grammes, du grain de sel au brin de laine* par l'artiste sculpteur François Gaulier assisté de Jacquie Guiyoule, plasticienne

- Grand grenier à sel

MAI> **Du 7 au 19 mai de 10h à 19h**

Exposition de l'académie des artistes honfleurais

- Greniers à sel

> **Vendredi 10 mai à 15h**

Visite guidée (●) *Sur les pas de la traite dans l'espace urbain* dans le cadre de la Journée de commémoration

- La Lieutenance

> **Du 15 au 20 mai**

Exposition / Fête des marins

- Greniers à sel

> **Vendredi 17 mai à 9h30**

Atelier d'écriture (●) animé par Danielle Lelièvre

- Médiathèque Maurice-Delange

> **Vendredi 17 mai à 18h**

Inauguration et présentation de l'exposition *Le marin Joseph Conrad. De la vague à l'âme* (libre accès)

- La Lieutenance

> **Vendredi 17 mai à 21h30**

Événement (●) *Pierres en lumières, visite guidée nocturne Une maison d'armateurs au XV^e siècle*, parcours à la lampe torche

- Manoir du Désert

> **Samedi 18 mai à 10h**

Comité de lecture adulte (●) *Les coups de cœur des lecteurs*

- Médiathèque Maurice-Delange

> **Samedi 18 mai de 14h à 19h**

Peindre sur le motif. Tous les peintres sont les bienvenus ! Il suffit de venir avec son chevalet et un châssis pour peindre dans notre magnifique jardin des Personnalités. Renseignements et inscriptions : SMASCQ

- Jardin des Personnalités

> **Samedi 18 mai à 15h**

Conférence (●) *Louis Guillaume Frémont (1785-1866). Les ennuis judiciaires d'un capitaine honfleurais* par Pierre Lair-Frémont avec l'association *Le Vieux Honfleur*

- Médiathèque Maurice-Delange

Week-end de Pâques> **Samedi 18 mai de 20h à minuit**

20^e édition de la Nuit européenne des musées (visite libre au musée Eugène-Boudin) : **21h et 22h** Escape game par l'association *Le Pion de Normandie* (sur réservation au 02 31 89 54 00) : **23h** Visite à la lampe torche de l'exposition *En compagnie d'Eugène Boudin...*

- Musées de Honfleur et maisons Erik-Satie, La Lieutenance

Fête des Marins> **Samedi 18 mai à 20h30 / 21h / 21h30 / 22h**

Nuit des musées : visite guidée flash la Lieutenance, visite guidée à quai la Chaloupe (●)

> **Samedi 18 mai et dimanche 19 mai de 14h à 17h**

Ateliers décoration

> **Lundi de Pentecôte 20 mai**

Accès libre des terrasses lors de la procession des maquettes de bateaux

- La Lieutenance

**> Jeudi 23 mai à partir de 13h30**

Témoignage de Lili Leignel

- Grand grenier à sel

> Vendredi 24 mai à 18h

Visite théâtralisée avec la compagnie du Souffle 14

- Manoir du Désert (TP : 10€ / TR : 6€)

> Samedi 25 mai de 17h à 22h30Ouverture exceptionnelle à l'occasion de la *Fête mondiale du jeu*• Animation jeux de société de 3 à 103 ans *Bonne pioche*• Blind test live, fun et interactif par *Blind Quest* avec Gregg Michel et Eric Lorcey (●)**à 20h30**

- Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 25 mai à 20h30Concert *Malaka* (folk)

- Le Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

> Dimanche 26 mai à 15h

Visite guidée (●)

- Église Saint-Léonard

> Mercredi 29 mai à 15h

Atelier papier (●) pour ados/adultes

- Médiathèque Maurice-Delange

> Du 29 mai au 1^{er} juin

Auditions des élèves de l'école de musique Erik-Satie :

> Mercredi 29 mai de 18h à 19h

Violon, violoncelle et clarinette

> Jeudi 30 mai de 18h à 19h

Chant et chorale

> Vendredi 31 mai de 18h à 19h

Chansons françaises

> Samedi 1^{er} juin de 11h à 12h

Piano et à 14h Concert des professeurs

- Musée Eugène-Boudin

> Vendredi 31 mai à 20h30Concert *Los Tres Puntos* (ska punk)

- Le Batolune (TP : 12€ / TR : 10€)

JUIN**> Samedi 1^{er} juin à 15h**Projection (●) *Être avec les abeilles* réalisé par Perrine Bertrand

- Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 7 juin à 15hVisite guidée *Une maison d'armateurs au XV^e siècle* (●)

- Manoir du Désert

> Samedi 8 juin de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Vente de livres et de CD retirés des collections de la médiathèque

- Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 8 juin à 15hTable ronde (●) *Polar et ruralité* animée par Françoise Saint-Chaubaud avec les auteurs Arnaud Roquier et Gilles Delabie dans le cadre du festival *Polar à la plage* du Havre et en région

- Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 8 juin à 15hVisite guidée (●) *Honfleuraises, femmes de caractère*

- La Lieutenance

> Vendredi 14 juin à 18h (45 mn)Visite guidée de l'exposition *En compagnie d'Eugène Boudin...*

- Musée Eugène-Boudin (3€)

> Vendredi 14 juin à 18hConférence (●) *Les gens de mer dans l'œuvre de Joseph Conrad, un marin écrivain impressionniste* par Marc Porée et David Toullalan. Lecture théâtralisée par la compagnie du Souffle 14 à l'auditorium

- La Lieutenance

> Samedi 15 juin à 11h

Académie des Amis d'Alphonse Allais

- Petit grenier à sel

> Samedi 15 juin à 15hRestitution de textes (●) entrecoupés de morceaux de musique classique *Charles de Gaulle visionnaire et portraitiste* par Laurent Gothelf

- Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 15 juin à 17h

Concert de la chorale Erik-Satie

- Petit grenier à sel

> Vendredi 21 juin de 18h à minuit

Fête de la Musique (inscriptions en cours, date de clôture 10/05/2024)

- En ville

> Du 21 au 28 juin de 10h à 19h

Exposition de l'école d'art graphique et des nouveaux peintres de l'estuaire

- Greniers à sel

> Samedi 22 juin à 15hConférence (●) *Le cheval à la fin du Moyen Âge* par Bertrand Schnerb avec l'association *Le Vieux Honfleur*

- Médiathèque Maurice-Delange

> Samedi 22 juin à 15hVisite guidée (●) *L'évolution du port à travers les âges*

- La Lieutenance

> Vendredi 28 juin à 15hProjection (●) Carte blanche aux *Filmeurs* dans le cadre de la 11^e édition du festival *Les Filmeurs*

- Médiathèque Maurice-Delange

> Vendredi 28 juin à 18h (45 mn)Visite guidée de l'exposition *En compagnie d'Eugène Boudin...*

- Musée Eugène-Boudin (3€)

> Du 29 juin au 31 aoûtExposition *Des livres et vous* par Cyrille Moulins (vernissage le samedi 29 juin à 15h)

- Médiathèque Maurice-Delange

> Dimanche 30 juin de 10h à 18h

Salon du Livre #8

- Greniers à sel

> Dimanche 30 juin de 12h à 17h

Pique-nique musical proposé par l'office du tourisme et l'école de musique Erik-Satie avec les orchestres à l'école : Caubrière, Champlain, Honfleur-Harmonie (animations et concerts)

- Jardin des personnalités

Toutes les actus



- (●) Sur inscription

Les rendez-vous réguliers (●)**→ La Lieutenance**

Visites guidées, théâtralisées, ateliers, nombre de places limitées. Infos et réservations au 02 61 67 11 60 / lalieuenance@ville-honfleur.fr

- **Visite Flash** « La Lieutenance » : mercredis 10, 17 et jeudi 25 avril à 14h30 (3€)

- **Atelier Enfants** « Graffiti marins » : mardis 9 et 23 avril à 14h30 (4€ - durée 2h)

- **Atelier Enfants** « À vos blasons » : mardis 16 et 30 avril à 14h30 (4€ - durée 2h)

→ Médiathèque Maurice-Delange

- **L'Heure du conte** pour les 3-7 ans : tous les mercredis sauf juillet/août de 15h30 à 16h



www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequeronfleur.fr



ALLONS CHEZ CODEC ! retour sur l'histoire des supermarchés à Honfleur



Pierre Jan, notre archiviste, vous raconte l'histoire des supermarchés honfleurais

Muni de notre chariot, déambulons dans les rayons de l'histoire des supermarchés de notre commune. Notre liste de courses à la main, nous remontons le temps à travers les allées jusqu'à l'ouverture toute récente de notre nouvel hypermarché E.Leclerc situé sur la Zone d'activités.

Qui se souvient encore que le premier supermarché honfleurais voit le jour dans un ancien cinéma ? Le supermarché Codec, fondé par M. et M^{me} Hardoin est en effet né dans l'ancien Excelsior, rue de la République. Même si depuis 1961, rue du Dauphin, demeure le libre-service du même nom tenu par les mêmes propriétaires et qu'à partir de 1965, on peut également se rendre au libre-service EGE (filiale de Promodès) tenu par M. et M^{me} Riviere. M. et M^{me} Hardoin créent ainsi, selon les termes de l'époque « *le premier magasin de formule moderne permettant de trouver de tout, dans le temps le plus bref sur une base qui peut se résumer ainsi : service, qualité et prix.* »

Le supermarché dans notre cinéma, rue de la République, existe jusqu'en 1982, date à laquelle il est transféré dans de nouveaux locaux situés à l'arrière de ce dernier. Il s'agit de l'actuel supermarché connu sous le nom de Carrefour-Market, avec un agrandissement réalisé en 1990.

Ce supermarché de centre-ville en a connu des noms : Codec - Lion-Codec - Lion puis Champion... Et lorsque nous entendons une personne qui se rend chez Codec, il y a de fortes chances que nous soyons en présence

d'un né-natif ; quelqu'un qui ira chez Champion se sera installé à Honfleur dans les années 1990 ; quant à ceux qui se rendent chez Carrefour-Market, qu'ils ne désespèrent pas, un jour ils seront adoptés !

Ne vous y trompez pas cependant, le premier Champion n'a pas ouvert rue de la République. Il était situé à l'arrière du Marché Européen du meuble entre le Cours des Fossés et l'église Saint-Léonard sur ce terrain que l'on nommait autrefois le Mont Saint-Jean. En 1971, M. Picard ouvre ce commerce qui devient ensuite EX puis Intermarché et enfin, en 1975, Intercontinent qui avait eu l'honneur d'être inauguré en présence de l'acteur Darry Cowl. Cet établissement est démoli en 1980.

En 1972, un mini-centre commercial est ouvert par M. et M^{me} Carpentier, quartier des Marronniers : Unico qui est ensuite dénommé LS Alimentaire ou aujourd'hui Spar.

Quant à notre E.Leclerc, le premier supermarché portant cette enseigne ouvre le 6 juin 1979, carrefour des Quatre Francs à La Rivière-Saint-Sauveur en remplacement de l'Hyper Saint-Sauveur ouvert en 1977 à l'emplacement de l'ancienne usine Paulstra. E.Leclerc s'installe en 1989 avenue Marcel Liabastre où il demeure jusqu'à l'ouverture de notre nouveau centre commercial.

D'un seul supermarché en 1968, la ville de Honfleur compte aujourd'hui un large panel d'enseignes. L'offre s'est étoffée avec E.Leclerc, Carrefour-Market, Casino, Lidl, Aldi et Spar ou bien encore Coccinelle. Chacun peut ainsi, à l'affût des promotions et au gré de ses envies, remplir son panier de provisions et de promotions diverses.

Ces jeux vous sont proposés par l'association *Le Pion de Normandie*.

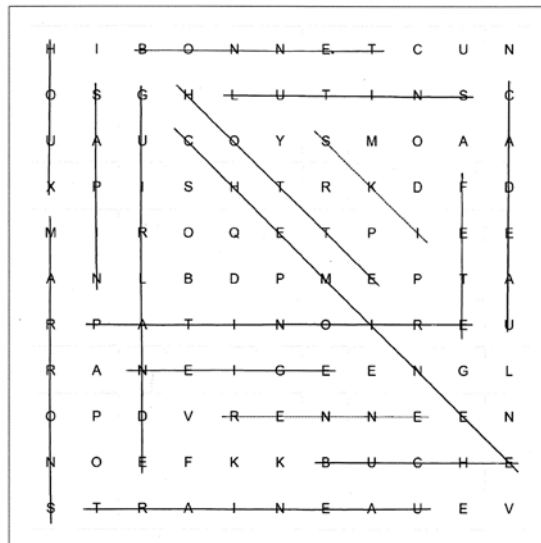
PERSONNAGE MYSTERE

Retrouvez cette célébrité honfleuraise grâce aux 6 indices présents sur cette photo.



REPONSES **BM #49**

LES MOTS CACHÉS DE NOËL :





déc.
25



Le marché de Noël de Honfleur a, à nouveau, fait carton plein en décembre dernier. Le père Noël a reçu de nombreux enfants et Michel Langin a immortalisé ces instants, en photographies.



janv.
10



janv.
24



Le 10 janvier dernier, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a présenté ses vœux aux habitants dans les Greniers à sel ainsi que les grands projets de l'année pour Honfleur. Des médailles du travail ont été remises à plusieurs agents.

Mercredi 24 janvier, Michel Lamarre, président de la CCPHB, Patricia Sausseau, adjointe au Commerce à la Ville de Honfleur, et Patrice Pauzat, président de la délégation du Pays d'Auge de la CCI Seine Estuaire ont signé la convention de déploiement d'un observatoire du commerce sur le territoire de Honfleur et de la CCPHB.

fév.
7

La pâtissière, récompensée du Gault et Millau cette année, Justine Bellot, présentait la boîte qui va, dans les prochaines semaines, accueillir sa création en hommage à l'humoriste honfleurais, Alphonse Allais.



fév.
13

Des ateliers de concertation et des réunions ont été menées avec les partenaires sociaux et les habitants pour échanger autour de l'analyse des besoins sociaux.



fév.
20

Les élèves du groupe scolaire Caubrière ont pu visiter, en avant-première, les locaux de l'exposition de La Mora, en présence des caméras de France 3.

fév.
14



L'entreprise Sogepi Servibois, qui a installé le premier pigeonnier dans le Jardin du Tripot, il y a un an, est venue faire le bilan de l'expérimentation... et évoquer la pose d'un deuxième, au cours de l'année.



fév.
24-25

Les Puces des couturières se sont déroulées dans les Greniers à sel. Un événement organisé par l'association *Être et Boulot*.



mars
16

L'astrodome, du passionné d'astronomie Stéphane Palfray, était de retour à la salle Carnot pour faire découvrir aux petits comme aux grands les mystères de l'infiniment grand.



mars
19



Michel Lamarre, maire de Honfleur, et son conseil municipal, aux côtés de l'association des Anciens combattants d'AFN et tous conflits, se sont recueillis devant le monument aux morts de Honfleur pour commémorer, ensemble, le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette année, des élèves de l'école privée ont accompagné les élus et entonné la Marseillaise.



mars
22

Michel Lamarre, maire de Honfleur, a inauguré, en présence de nombreux élus, la Mora, jetée de l'Est (lire en page 20). Michel Lamarre tient à remercier pour leur travail, Ganaël Gallet, Jean-Marie Rousseau, Olivier Pagezy et leurs équipes, ainsi que Jean-Léonce Dupont, président du Conseil départemental pour son soutien.





Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Francis Dupuy décédé le 20 décembre 2023

« Une page de l'histoire de Honfleur se tourne, avec la disparition d'une personnalité qui aura marqué des décennies en tant que commissaire-priseur de grande renommée et en tant qu'élus municipal intéressés à la vie honfleuraise, passionné et amoureux de sa ville.

Francis était arrivé à Honfleur en 1968. C'était un personnage « haut en couleur », comme on aime à le dire à Honfleur. Il sortait de l'ordinaire et avait une forte personnalité. Du plus loin que je me souvienne, je l'ai toujours connu. Enfant, j'assistais avec ma grand-mère à ses ventes. C'était un véritable spectacle, digne de l'esprit d'Alphonse Allais et d'Erik Satie. Francis maniait parfaitement l'humour et la dérision. Il allait bien à Honfleur et Honfleur lui allait bien.

J'aimais à discuter avec lui et à passer du temps en sa compagnie. C'était toujours un moment où son humour perçant était présent. Je me souviens de sa silhouette arpentant les rues et ruelles de notre ville, voire même plus

loin. Il aimait faire sa promenade quotidienne de plusieurs kilomètres qui l'emmenait vers la plage, Equemauville, la Croix Rouge. Son fameux grand tour de la Côte de Grâce était sacré. Quelle que soit la saison, il n'aurait dérogé en rien à cette tradition qu'il avait créée : printemps, été, automne, hiver, sous les feuilles qui tombaient des arbres, sous la neige ou la pluie, le vent ou la chaleur. Quand on le croisait, il nous saluait d'un sourire et d'un mot, son long manteau sur les épaules et son écharpe qui volait au vent ; sa silhouette nous manquera.

Je me souviens de la première fois où il s'est présenté devant les Honfleurais. C'était en 1989, avec le docteur Christian Delamare. Il est resté conseiller municipal jusqu'en 2001. Durant cette période, Francis s'exprimait souvent au niveau de la Culture, domaine qu'il connaissait très bien et pour lequel il avait une véritable passion. C'était quelque part un poète. Il aimait les arts et la culture. Son regard savait s'arrêter sur un détail, un arbre, un nuage, un paysage ; c'est sans doute ce qui le rendait attachant.

Le 25 octobre 2017, je lui ai remis, pour toutes ses années d'implication pour sa ville, notamment en tant que commissaire-priseur de la Ville de Honfleur pendant plus de 30 années, la médaille de Honfleur, pour le remercier d'avoir fait rayonner, à travers ses ventes, la notoriété de Honfleur, et en particulier de ses peintres qu'il aimait beaucoup et qu'il admirait. Chacun se souvient de sa vente du 1^{er} janvier qui était un véritable événement.

Francis pouvait passer d'une vente d'œuvres d'art de grande valeur à la vente d'un mobilier intérieur : chaises, placards de cuisine... il savait s'adapter à un public divers et varié. Les Honfleurais l'appréciaient beaucoup pour cela.

Je garde le souvenir de cet humour particulier qui correspond tellement à l'esprit de Honfleur, et je garde en mémoire ce beau moment où je lui ai remis la médaille de sa ville. Je l'ai rarement vu aussi heureux et ému.

Je me doute qu'il est déjà en grande conversation avec des personnages qui l'ont précédé et dont il a tant parlé tout au long de sa vie : Eugène Boudin, Louis-Alexandre Dubourg, Alphonse Allais, Erik Satie, Lucie Delarue Mardrus, Herbo, Hambourg, Leterreux, Lemaître, Lorient, Bouyssou, Driès, et tant d'autres.

Au revoir Francis. Repose en paix. Nous adressons à ta famille, à tes enfants, à celles et ceux qui te sont chers et à tes amis, à ceux qui t'appréciaient, nos sincères condoléances. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Gérard Leroux récemment disparu

« Nous venons d'apprendre la disparition d'une figure, à la fois Ablonnaise et Honfleuraise, Gérard Leroux.

Je souhaitais lui rendre un hommage, d'abord parce qu'il s'est investi pour la ville de Honfleur en tant que conseiller municipal, de 1995 à 2001.

Gérard était passionné par son territoire, par Ablon bien évidemment, où il est né et où il habitait aujourd'hui. Et j'ai une pensée pour Xavier Canu, maire d'Ablon, pour son conseil municipal et les habitants qui ont perdu l'un de leurs concitoyens.

Gérard Leroux a été propriétaire d'un lieu éminemment honfleurais – beaucoup s'en souviennent – *Le Gabelou*. Il avait réussi à créer dans son restaurant une ambiance et une atmosphère « bon enfant », sympathique et chaleureuse, comme lui. Combien d'habitants de Honfleur et de son canton, aujourd'hui, au moment de son départ, se souviendront des moments qu'ils ont partagés en famille ou entre amis, dans ce lieu de la rue de la Ville où Gérard Leroux savait les accueillir, dans une ambiance charmante, authentique, avec un mobilier en bois, autour de petites tables à l'ancienne, où il savait transformer, à la demande, le lieu pour en faire un après-midi, une soirée, autour d'une thématique familiale : mariage, communion, anniversaire, et où on le voyait passer de table en table pour saluer, pour dire un mot à chacun, pour plaisanter. Il aimait les gens et il avait le sens de l'accueil, chacun le reconnaîtra.

Que ce soit Ablon ou Honfleur, il était passionné par ces deux communes et il les aimait de la même façon. Il connaissait leur histoire par cœur et il avait toujours des anecdotes à raconter les concernant. Il avait pu réaliser l'un de ses rêves en revenant habiter une maison de la propriété familiale, dont il était très fier.

Il nous a quittés dans la soirée du 8 février, à son domicile. Nous avons appris la nouvelle avec beaucoup de tristesse et d'émotion, et je tiens à le remercier pour son engagement, notamment en tant que conseiller municipal honfleurais, pour sa disponibilité auprès des autres et pour sa bonne humeur et son amitié, dont nous garderons un souvenir attachant.

J'adresse à sa famille, à ses amis, mes sincères condoléances et je les assure de mon amicale sympathie. »



NAISSANCES

Ils ont rejoint la famille honfleuraise

DÉCEMBRE 2023

- 01 Isélya DOMRANE
- 04 Fatima SALL
- 06 Marceau COFFRE
- 27 Mélane LEPAON

JANVIER 2024

- 28 Gwilherm LARDOUX DUBOC

FÉVRIER 2024

- 08 Timéo RICHARD
- 18 Ayden NICOLAS
- 24 Adèle LEBLANC MASURE

MARS 2024

- 05 Léonie DEGHELT

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »



DÉCEMBRE 2023

- 02 Emmanuel ELOY et Sophie VERDURE

FÉVRIER 2024

- 27 Frédéric LAUREYS et Amandine LECERF

DECES

Ils nous ont quittés



DÉCEMBRE 2023

- 07 Amarjit BHUEE, Menuisier ébéniste, 63 ans
- 10 Jean-Marc BOUCHER, retraité, 61 ans
- 26 Louis GIQUEL, retraité, 73 ans
- 29 Marcelle HÉBERT veuve BOUCHARD, retraitée, 93 ans

JANVIER 2024

- 04 Patricia LARDINOIS, retraitée, 64 ans
- 11 Radmilo JOVANOVIC, retraité, 79 ans
- 16 Roger MAGADOU, retraité, 79 ans
- 18 Eugène HAMON, retraité, 80 ans
- 25 Marcelle DESCHAMPS veuve CHILAUD, retraitée, 96 ans
- 27 Paulette DELORME veuve BOURDET, retraitée, 90 ans

FÉVRIER 2024

- 09 Thomas LEPAGE, Chaudronnier, 38 ans
- 10 Nadine BLONDEL, retraitée, 85 ans
- 11 Bernard HAVART, retraité, 79 ans
- 17 Bernard VASSET, Paysagiste, 59 ans
- 22 Daniel DUFAY, retraité, 82 ans
- 22 Alain LIOULT, sans profession, 50 ans

MARS 2024

- 03 Christian JOUANNE, retraité, 74 ans



→ LES ELUS

et leurs délégations



Felipe ALVAREZ
1^{er} adjoint
[Travaux, Sécurité, Terrasses]
falvarez@ville-honfleur.fr



Martine LEMONNIER
2^e adjoint
[Affaires sociales, État-civil, Anciens combattants]
mlemonnier@ville-honfleur.fr



Nicolas PUBREUIL
3^e adjoint
[Sports, Jeunesse, Affaires scolaires, Écologie, Dév. durable]
nicolaspubreuil@gmail.com



Catherine FLEURY
4^e adjoint
[Finances, Foncier, Urbanisme]
Contacter la mairie



Nourine BARQI
5^e adjoint
[Communication, Numérique, Politique de la ville]
barqinouridine@yahoo.fr



Patricia SAUSSEAU
6^e adjoint
[Commerce, Artisanat, Marchés, Quotidien, Qualité de la vie]
psausseau@ville-honfleur.fr



Jérôme HAMEL
7^e adjoint
[Circulation, Stationnement, Police Municipale, Transports]
jhamel@ville-honfleur.fr



Caroline THEVENIN
8^e adjoint
[Affaires culturelles, Animations touristiques]
cthevenin@ville-honfleur.fr



Michel ROTROU
Maire délégué de Vasouy
[Mer, littoral, affaires portuaires]
mrotrou@ville-honfleur.fr



Opposition

Un citoyen, seul, peut beaucoup quand son combat est juste. Mais l'union, plus que jamais, fait la force.

Honfleuraises, Honfleurais

Le pot de terre peut-il vaincre le pot de fer, surtout quand ce dernier est rongé par la croissance tous azimuts. Mais où se situe le développement durable dans les politiques que mènent la municipalité de Honfleur et la Communauté de Communes du Pays de Honfleur ?

La librairie de la rue de la République se bat pour survivre. Après l'inflation et l'arrivée d'un concurrent de poids avec ses 30 000 références de livres proposées, il est difficile de se battre. Les rêves s'envolent et les difficultés se multiplient. Une lueur d'espoir apparaît avec la mobilisation de clients et de la population via les réseaux sociaux afin de maintenir en vie leur magasin de livres en ville. A l'aune des combats gagnés par les nombreux collectifs honfleurais face aux projets immobiliers (quartier du Galvani, rue aux Chats et rue de Régnier), je trouve formidable que des habitants, parfois soutenus par des collectifs, aient le courage de s'exprimer publiquement sans avoir peur de représailles.

C'est au Maire de Honfleur et au Président de la communauté de communes du Pays de Honfleur de trouver une réponse aux commerçants du centre-ville. La première réponse à ce jour, du 9 mars 2024, est la suivante : « Ça ne va pas tuer le centre-ville, c'est une offre de complémentarité. Il ne faut pas qu'il y ait une peur généralisée des commerçants. C'est bon signe d'élargir la clientèle » avec le développement du parc d'activités Honfleur Calvados et ses nombreuses enseignes nationales. Et, le lancement d'un état des lieux commandité par la Mairie pour savoir comment soutenir les commerçants du centre-ville complète la seconde réponse. Encore une étude !!!!!

Pour une ville inclusive qui vous ressemble et qui nous rassemble

HE / Pascal Ambos : contactez-moi au 0660507360 ou pascal.ambos.h26@gmail.com

.....

Majorité municipale

Contre vents et marées, l'équipe de la majorité municipale continue d'avancer pour le bien des Honfleuraises et des Honfleurais. De beaux projets voient le jour, d'autres sont en cours. C'est ainsi qu'on fait avancer une ville et qu'on fait réussir ses habitants.

Après la magnifique réhabilitation et restauration de la rue Haute, c'est bientôt la rue Chaussée qui sera terminée. Chacune et chacun pourra profiter de ce trait d'union entre la rue du Dauphin et la rue Saint-Léonard.

L'offre commerciale honfleuraise n'a jamais été aussi dynamique. Le nouveau centre E.Leclerc a ouvert ses portes il y a quelques semaines, offrant ainsi à une population qui l'attendait depuis longtemps, un équipement commercial d'exception, ce qui permettra à bon nombre de nos habitants de ne plus avoir à faire des kilomètres pour trouver ce qu'ils recherchent.

Grâce au dynamisme et à la locomotive économique que représente le centre E.Leclerc, nous aurons prochainement des enseignes telles que Darty et Picard qui s'installeront à Honfleur. Le nouveau centre E.Leclerc, ce sont des emplois en plus. Et dans le même temps, la Ville avec la Chambre de Commerce et la Communauté de Communes ont lancé une étude et un diagnostic pour aider le petit commerce du centre-ville et les épauler.

Nous savons que la conjoncture est difficile au niveau national. Combien de grandes et moyennes villes voient leurs commerces disparaître en laissant des vitrines avec du blanc d'Espagne. À Honfleur, c'est l'inverse. Très peu de boutiques sont à louer.

À noter qu'un projet important va dynamiser Honfleur : La Mora, avec la reconstruction du bateau de Guillaume le Conquérant. C'est un projet multiple : patrimonial, scientifique, historique et social, puisqu'il vise à intégrer, tout au long des années qui viennent, des jeunes en recherche d'une voie professionnelle. La Mora, c'est l'opportunité pour eux de s'initier à différents métiers de l'artisanat, et ils sont déjà nombreux sur le chantier.

Nous continuons de travailler sur de nombreux autres dossiers : logement, mobilité, environnement, dont nous ferons le point régulièrement dans nos prochains journaux municipaux.

Honfleurais et commerçants,
les 19 et 20 mai 2024,
participez à la Fête des Marins
en décorant vos façades et vitrines !

